



RAPPORT D'ACTIVITE 2023

DISPOSITIF INSTITUTIONNEL
THÉRAPEUTIQUE ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE
GERLAND – MARIA DUBOST



SOMMAIRE

INTRODUCTION..... 4

L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGÉ DU RÉSEAU NATIONAL PEP 5

–	PRESENTATION DU DISPOSITIF INTEGRE.....	7
	INTRODUCTION.....	7
	AGREMENT	8
	PRINCIPAUX AXES DU PROJET ET SES MISSIONS	11
	L'ACCUEIL DE JOUR	13
	LE SERVICE AMBULATOIRE (SESSAD)	18
	L'HEBERGEMENT SEQUENTIEL.....	19
–	LES PUBLICS ACCOMPAGNES	21
	PRESENTATION DES PUBLICS ACCOMPAGNES	21
	EVOLUTION DE LA POPULATION.....	35
	SCOLARITE.....	36
	INSERTION PROFESSIONNELLE.....	41
	FILE ACTIVE – INTENSITE D'ACCOMPAGNEMENT	43
–	L'ACTIVITE.....	44
	DONNEES CHIFFREES DES USAGERS	44
	LES ACTIVITES RECURRENTES ET LES PROJETS DE L'ANNEE	46
–	TRAVAILLER EN PARTENARIAT	52
	TRAVAIL AVEC LES FAMILLES	52
	LES PARTENARIATS ET LES CONVENTIONS.....	55
–	L'ORGANISATION DU DISPOSITIF	58
	LE PROJET DU DITEP GERLAND	58
	LES OUTILS DE LA LOI 2002-2.....	60
	L'ORGANISATION INTERNE	61
	LA DEMARCHE QUALITE.....	62
	LES EVENEMENTS INDESIRABLES	63

MANTENANCE / TRAVAUX / AMMENAGEMENTS.....	63
– RESSOURCES HUMAINES	65
ORGANIGRAMME	65
MOBILITES ET RECRUTEMENTS.....	66
AJUSTEMENTS DE POSTES	69
ACTIONS DE FORMATION	70
– PERSPECTIVES POUR L’ANNEE 2024.....	72
STABILISER LE FONCTIONNEMENT GLOBAL.....	72
DEVELOPPER LES MODALITES D’ACCOMPAGNEMENT ET GARANTIR LA CONTINUITE DE PARCOURS AU SEIN DU DISPOSITIF.....	73
LISTE DES REDACTEURS.....	74
ANNEXES.....	75
CALENDRIER INSTITUTIONNEL	76
PLANNING DES REUNIONS HEBDOMADAIRES 2023-2024	79



INTRODUCTION

Le 25 avril 2023, le Conseil d'Administration de l'ADPEP69/ML a validé les projets de dispositif pour chacun des 3 DITEP de l'association.

Le processus d'élaboration de ces projets a débuté en juin 2021 et s'est finalisé en février 2023. Il s'est réalisé de manière concomitante, coordonnée et complémentaire entre le DITEP de Gerland, le DITEP de Villeurbanne/Duchère et le DITEP La Cristallerie.

Cette dynamique a permis de penser et construire une logique de dispositif, avec des bases communes, tout en préservant la singularité de chacun.

Le travail d'écriture a été réalisé par différents professionnels et est le fruit de multiples temps collectifs d'élaboration. Pour exemple, deux groupes de travail ont été constitués, sur l'ensemble du secteur DITEP, avec pour finalité la production d'un texte sur Parcours et modalités d'accompagnement en DITEP et un autre sur Le soin en DITEP dans sa dimension institutionnelle.

Ce fut aussi l'occasion, pour les administrateurs de l'association, de réaffirmer des valeurs fortes et notamment celle de maintenir, autant que nécessaire, des possibilités d'accueil dans les murs qui s'adressent souvent aux jeunes les plus en difficultés et les plus vulnérables.

Des points essentiels ont aussi été affirmés :

- une volonté que le jeune soit le plus possible auteur de son projet de vie en appui sur ses parents
- une visée la plus inclusive possible
- une inscription du DITEP sur son territoire notamment dans sa fonction ressource et de réponse aux besoins
- Ces projets s'accompagnent de plusieurs actions, à déployer dans les 5 ans, communes aux 3 DITEP ou spécifiques à chacun.
- Le directeur du secteur DITEP, notamment de par son statut de délégué territorial de l'AIRE (Association des Itep et de leur Réseaux), assure la coordination et l'animation :
- du groupe des directrices et directeurs des DITEP du Rhône. Nous travaillons actuellement sur l'identification des territoires d'intervention de chacun et les éventuelles perspectives d'évolution en fonction des besoins.
- d'un groupe de travail régional, en lien avec l'Education Nationale, sur les fiches de fonction des enseignants et des coordinateurs de DITEP.
- d'un groupe de travail inter-ditep sur le Rhône autour de la notion de repli/relais.
- d'un groupe autour de situations complexes réunissant des représentants de différents DITEP du Rhône, de la pédopsychiatrie, de la protection de l'enfance et de la PJJ

L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGÉ DU RÉSEAU NATIONAL PEP

Créée en 1915, l'œuvre des Pupilles de l'Enseignement Public (aujourd'hui Fédération Générale des PEP) se définit dès l'origine comme une œuvre de secours et d'assistance mais aussi d'éducation : éducation à la solidarité et par la solidarité. La direction et la gestion étant initialement assurée par des cadres de l'Éducation Nationale, La FGPEP fait partie des associations complémentaires de l'école publique, avec des missions pédagogiques, éducatives, sociales et périscolaires.

Conformément aux valeurs qui inspirent leur engagement professionnel, tous les établissements et services du réseau PEP, dans toutes les dimensions de leurs interventions pluridisciplinaires, ont pour but de contribuer à l'éducation, à la prise en compte et à l'accompagnement de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte.

*Les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices :
solidarité, laïcité et égalité*

Les PEP se définissent comme des opérateurs de la transformation sociale et du décroisement des politiques publiques au cœur des territoires. Toutes leurs actions ont pour finalité de faire reculer les injustices sociales. Dans cette optique, les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices : solidarité, laïcité et égalité. Ces valeurs sont une boussole pour mettre en évidence les insuffisances voire les impasses de l'organisation néolibérale et d'en contrer les effets les plus dévastateurs.

Au niveau national, les liens entre l'ensemble des associations PEP permettent de transférer les compétences pour porter un projet d'une association à une autre.

Résolument engagé en faveur de l'école inclusive, le mouvement des PEP fait de la scolarisation, dont celle des enfants et adolescents en situation de handicap, le point de départ d'une société d'égalité des droits et des chances. **Nous revendiquons pour tous l'appartenance à une société commune, inclusive, garantie par un égal accès aux droits fondamentaux dont le premier est bien l'éducation, et par conséquent la scolarisation.**

Acteur majeur de l'économie sociale et solidaire et du mouvement d'éducation populaire, Les PEP, grâce à 8.000 bénévoles, accueillent 1.300.000 enfants, adolescents, adultes et leurs familles, comptent 24.000 salariés, disposent de plus de 1.200 établissements, services et dispositifs et gèrent près de 1 milliard d'euros d'activité.

Dans le territoire du Rhône, l'association Les PEP 69 / Métropole de Lyon (Les PEP 69/ML) est créée le 26 mars 1924. En 2019, elle fusionne avec l'Œuvre Laïque de Perfectionnement Professionnel du Rhône (OLPPR), association elle-même créée en 1951 à l'initiative de Maria Dubost. Au 1er janvier 2023, elle absorbe l'association du Centre Bossuet, intégrant ainsi 2 nouvelles structures : le CMPP Bossuet et le Sessad Bossuet.

Les PEP 69/ML représentent aujourd'hui près de 2000 usagers et familles, accompagnés et 430 salariés.

L'association gère plusieurs établissements et services dans les champs de la protection de l'enfance (internats sociaux et services d'accompagnement de mineurs non accompagnés), de l'action médico-sociale (dont l'action médico-sociale précoce, l'accompagnement de jeunes ou adultes avec troubles du comportement, TND, déficiences sensorielles, handicaps rares ...) et des politiques éducatives et sociales de proximité :

- Deux Internats sociaux scolaires,
- Un service d'accueil pour mineurs non accompagnés (SAMNA), un service d'accompagnement (PASS'MNA), et un service d'accueil familial (MNA SAS),
- Un Centre d'action médico-social précoce (CAMSP) Déficiences sensorielles, et un Pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE) Réseau Sens,
- Un Centre Médico Psycho Pédagogique (CMPP) et un SESSAD spécialisé Troubles Sévères du langage
- Un Institut médico éducatif (IME) et un Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD),
- Trois dispositifs intégrés des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (DITEP) intégrant trois ITEP, trois SESSAD, trois unités d'internats en hébergement séquentiel, deux PCPE CAP et une Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (EMAS)
- Un Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation (S3AS),
- Un Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle (CTR DV),
- Une Équipe Relais Handicaps Rares (ERHR) Auvergne Rhône-Alpes,
- Un Institut de formation pour Masseurs Kinésithérapeutes déficients visuels (IFMK DV),
- Un établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) Pépilou, accueillant de jeunes enfants malades et/ou en situation de handicap en mixité,
- Un centre de formation,
- La Communauté 360 du département du Rhône et de la Métropole de Lyon.
- Un dispositif d'appui à la mobilité internationale et un dispositif de mentorat.

Au cours de cette année, le nouveau projet (2023-2028) de l'association les PEP69/ML a été validé. Il s'articule autour de trois grands thèmes :

- Développement du pouvoir d'agir, participation des familles et des personnes
- Démarches inclusives, société inclusive
- Innovation sociale, ingénierie sociale

Ce document est l'aboutissement d'une démarche d'élaboration participative et contributive d'une diversité de professionnels, fondée sur la confrontation des idées, l'enrichissement mutuel, la convergence et les interrogations pour co-construire une vision partagée de nos missions au cœur des territoires, en articulation avec les politiques publiques et l'ensemble de nos partenaires dont ceux de l'éducation et de la santé

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF INTÉGRÉ

INTRODUCTION

Implantés de plein pied sur la rue, devant une station de métro, les services du dispositif restent ouverts sur leur environnement. Le principe de devoir préserver la contenance institutionnelle, avec toute sa complexité, est un enjeu fort pour les jeunes que nous accompagnons, comme pour les professionnels.

De plus en plus agités, morcelés, voire harcelés, les adolescents orientés vers les DITEP ont plus que jamais besoin de repères stables et bienveillants, c'est ce en quoi les professionnels du DITEP de Gerland sont engagés. Pour prévenir le mieux possible les situations de décrochage scolaire et de désocialisation, le passage en dispositif intégré s'est imposé à l'ITEP Maria DUBOST et au SESSAD de Gerland. En effet, la population accueillie nécessite d'adapter des services de plus en plus en proximité avec leur environnement et d'agir en étroite collaboration avec les acteurs locaux (établissements scolaires, CMP, mairie, réseaux de transport, MJC etc.). Avec une visée toujours plus inclusive, dès 2012 l'accueil de jour du DITEP de Gerland a progressivement mis en œuvre deux unités externalisées, consistant à pouvoir accueillir les élèves en situation d'handicap dans un milieu scolaire dit ordinaire.

Ces transformations ont suivi l'évolution des besoins du public accueilli, des lois et décrets du secteur social et médico-social, mais elles ont également suivi le cours des réalités sociales et sociétales. Il est à souligner que **l'évolution de notre organisation est également impactée par les contraintes budgétaires et des difficultés de recrutement croissantes** qui touchent notre secteur d'activité. L'enjeu majeur de notre passage en dispositif est d'être capable de **répondre à un besoin d'étayage massif et devenu urgent pour les mineurs que nous accompagnons : sur le plan scolaire et éducatif mais surtout sur le plan de l'aide sociale à l'enfance et du champ sanitaire.**

La particularité de notre dispositif peut se caractériser par trois aspects, le tout représentant un symbole de contenance institutionnelle, à savoir :

- Le contour de ses murs datant de 1971 et son ancrage territorial sur Lyon 7e
- Son innovation pédagogique historique par le biais de la préprofessionnalisation et sa visée inclusive
- L'engagement et le travail pluridisciplinaire tournés vers le soin

Au fil des années, les équipes et la Direction ont procédé à de multiples réorganisations de service pour s'adapter au mieux au suivi du parcours et projet des jeunes. Les années 2018, 2020 et 2022 ont marqué l'histoire de l'institution par le traitement de situations complexes, d'événements graves et exceptionnels avec plusieurs mouvements successifs du personnel.

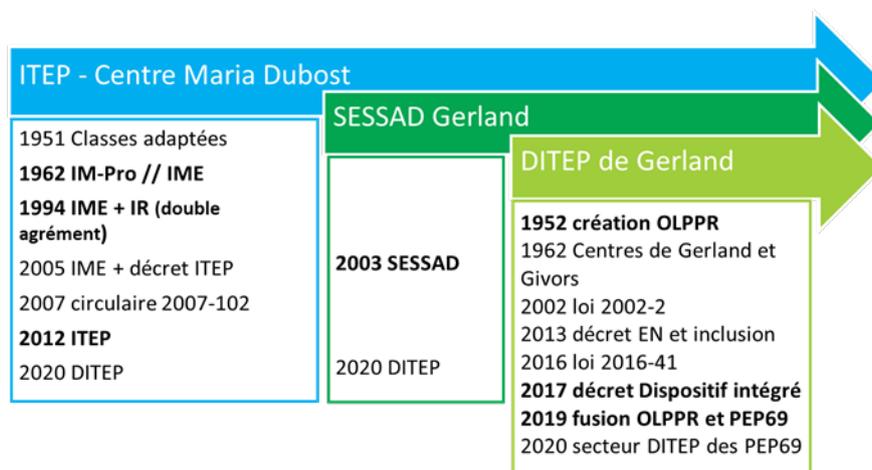
En poste de directrice depuis septembre 2022, j'accompagne les équipes du DITEP de Gerland dans leur ultime période de transition. **L'année 2023 a été significative ; des changements devant être opérés tant au niveau de la gestion quotidienne qu'administrative. Trois épreuves majeures ont dû être surmontées : garantir l'accueil des jeunes dans un fonctionnement discontinu par manque de professionnels ; maintenir un cadre collectif bienveillant et sécurisant et assurer le recrutement de personnels qualifiés aux postes laissés vacants.**

Aujourd’hui, le *Centre Maria DUBOST* (ITEP, accueil de jour) et le *SESSAD de Gerland* (service ambulatoire) s’efforcent encore d’écrire ensemble un nouveau chapitre commun de leur histoire, en tant que dispositif intégré.

AGREMENT

De ses origines en 1952 avec Maria DUBOST jusqu’à ce jour, le DITEP de Gerland, basé au sud de Lyon dans le 7^e arrondissement - initialement nommé le *Centre Maria DUBOST (CMD)* – n’a eu de cesse d’évoluer et de s’adapter au fil des années : passant d’IM-PRO à IME puis d’IME-IR à IME-ITEP avec un double agrément, pour ensuite rester un ITEP. Son association d’origine, l’Œuvre Laïque de Perfectionnement Professionnel du Rhône (l’OLPPR) crée en 2003 le *SESSAD de Gerland*. Le CMD incluant avec lui le SESSAD et sa culture « hors les murs », l’ITEP devient officiellement le *DITEP de Gerland* au sein d’une nouvelle association fusionnée avec l’OPPR : les PEP69/ML.

EVOLUTION DE L’ITEP ET DU SESSAD EN DISPOSTIF INTEGRE



Les actions du DITEP de Gerland sont liées aux finalités de l’action sociale et médico-sociale, précisées par le code de l’action sociale et des familles dans son article L 311.1 : actions éducatives, médico-éducatives, médicales, thérapeutiques, pédagogiques et de formation adaptées aux besoins de la personne, à son niveau de développement, à ses potentialités, à l’évolution de son état ainsi qu’à son âge.

Leur mise en œuvre est régie par la loi du 2 janvier 2002 dont les principes généraux sont cités ainsi : *L’action sociale et médico-sociale tend à promouvoir, dans un cadre interministériel, l’autonomie et la protection des personnes, la cohésion sociale, l’exercice de la citoyenneté, à prévenir les exclusions et à en corriger les effets. Elle repose sur une évaluation continue des besoins et des attentes des membres de tous les groupes sociaux, en particulier des personnes handicapées et des personnes âgées, des personnes et des familles vulnérables, en situation de précarité ou de pauvreté, et sur la mise à leur disposition de prestations en espèces ou en nature. Elle est mise en œuvre par l’Etat, les collectivités territoriales et leurs établissements publics, les organismes de sécurité sociale, les associations ainsi que par les institutions sociales et médico-sociales au sens de l’article L. 311-1.*

Ancien Institut Médico Educatif de 1962 à 2005, le Centre Maria Dubost agit depuis 2007 uniquement dans le cadre des missions et de la réglementation liée aux Instituts Thérapeutiques Educatif et Pédagogique (I.T.E.P.) « Art. D. 312-59-1. - *Les instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques accueillent les enfants, adolescents ou jeunes adultes qui présentent des difficultés psychologiques dont l’expression, notamment l’intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l’accès aux apprentissages. Ces enfants, adolescents et jeunes adultes se trouvent, malgré des potentialités intellectuelles et cognitives préservées,*

engagés dans un processus handicapant qui nécessite le recours à des actions conjuguées et à un accompagnement personnalisé tels que définis au II de l'article D. 312-59-2 ». En 2023, l'association de l'Œuvre Laïque et de Perfectionnement Professionnel (OLPPR), ouvre également un Service d'Education Spéciale de Soins et d'Accompagnement à Domicile, le SESSAD de Gerland, pour accompagner ce même public.

En 2019, les associations OLPPR et LES PEP 69/ML fusionnent. Parallèlement, l'ITEP Maria Dubost et le SESSAD de Gerland évoluent progressivement dans un fonctionnement en dispositif suite au décret n° 2017-620 du 24 avril 2017 relatif au fonctionnement des établissements et services médico-sociaux en dispositif intégré prévu à l'article 91 de la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 relative à la modernisation de notre système de santé : *« Les ITEP et les SESSAD peuvent fonctionner en « dispositif intégré », dans le cadre d'une convention conclue notamment avec la MDPH, l'ARS, les organismes de protection sociale, le rectorat et la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture, et de la forêt. Ce mode de fonctionnement vise à faciliter les parcours des enfants et des jeunes entre les différentes modalités d'accompagnement, en limitant les recours à la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées et en permettant ainsi une meilleure adaptation à leurs besoins ».*

CAPACITE D'ACCUEIL

Le DITEP de Gerland, géré par l'association des PEP69/ML, est aujourd'hui autorisé à accueillir **155 enfants et adolescents** de 0 à 20 ans. Toutefois, il accueille essentiellement des jeunes **de 12 à 20 ans**, voire dès 8 ans, pour les enfants accompagnés en ambulatoire. Tous sont orientés par la Maison Départementale et Métropolitaine des Personnes Handicapées (MDMPH) du Rhône, car ils « présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages ».

Le DITEP de Gerland peut les accueillir selon les modalités suivantes :

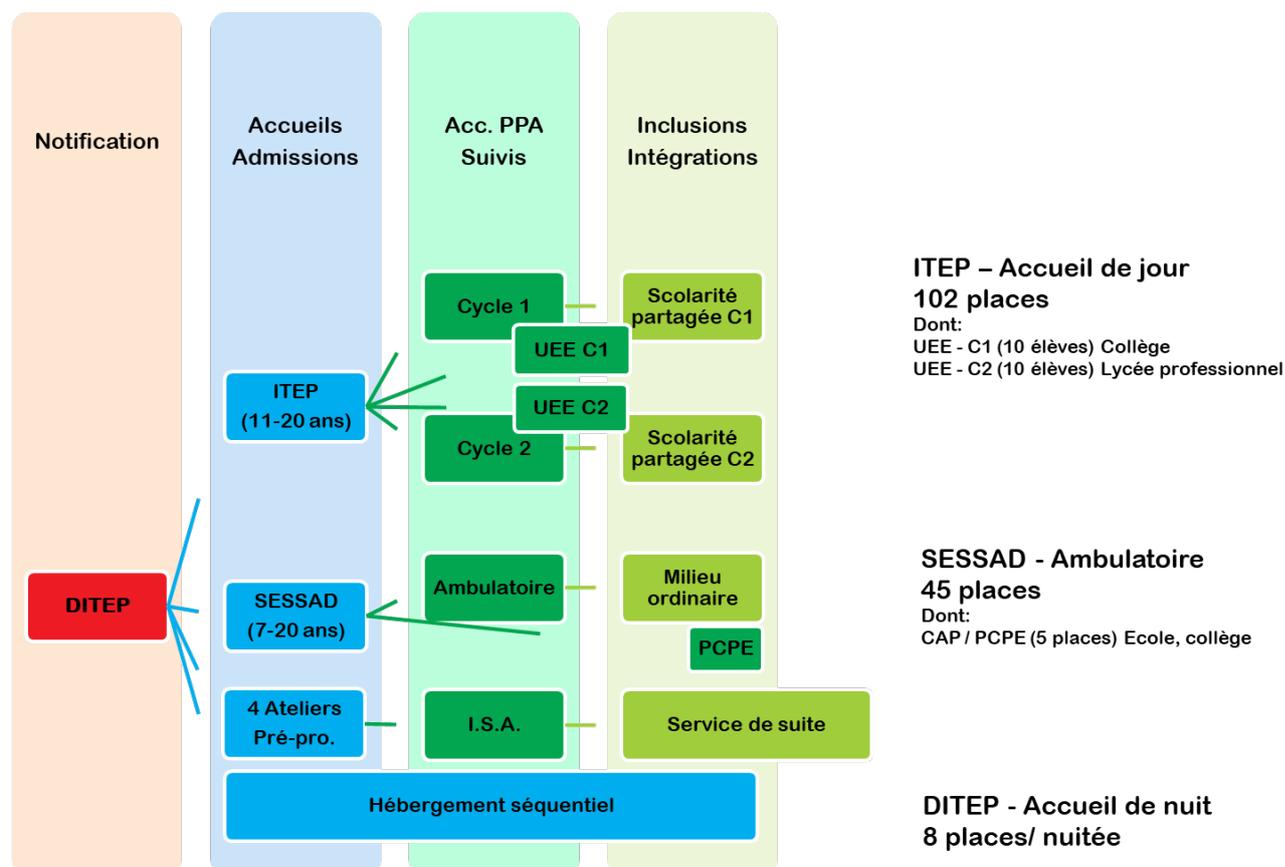
- 102 en accueil de jour
- 8 dans le cadre de l'hébergement séquentiel
- 45 en ambulatoire (SESSAD) - dont 5 places sont dédiées au Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE).

Le DITEP est implanté sur trois sites distincts :

- la partie accueil de jour située avenue Jean Jaurès dans le 7ème arrondissement de Lyon.
- la partie accueil de nuit située dans une villa sur la commune de Saint-Genis-Laval.
- la partie ambulatoire (SESSAD) située rue de Gerland dans le 7ème arrondissement de Lyon.

ORGANISATION DE L'ACCOMPAGNEMENT

Les modalités d'accueil et de parcours, au sein du dispositif intégré, ont été organisées selon la scolarité et le projet personnalisé de chacun :



En **accueil de jour**, le DITEP dispose de 2 cycles d'apprentissage et d'accompagnement : le **Cycle 1** (11-15 ans) et le **Cycle 2** (15 ans et plus). Chacun d'eux bénéficie d'une Unité d'Enseignement en interne et une Externalisée pour 10 élèves (**UEE**) en collège ou en lycée professionnel. De plus en plus d'adolescents parviennent à maintenir une partie de leur scolarité en milieu ordinaire ; les jeunes peuvent alors compenser certains apprentissages avec le groupe de la **scolarité partagée** entre le DITEP et l'établissement de secteur du jeune, sur un emploi du temps aménagé et personnalisé.

L'accompagnement **ambulatoire** est assuré par le **SESSAD** et permet de préserver le jeune dans son environnement scolaire et son bassin de vie. Le soutien de l'équipe pluridisciplinaire s'organise autour de rendez-vous hebdomadaires individuels ou en groupe à médiation thérapeutique ou éducative. Le DITEP est doté d'un **PCPE** pour renforcer l'accompagnement d'élèves non notifiés par la MDPH directement au sein d'une école et d'un collège conventionnés. Le pôle est composé d'un mi-temps éducatif et psychologique du DITEP et travaille avec l'équipe pédagogique partenaire.

Dans tous les cas, le DITEP adapte et garantit le soutien thérapeutique, éducatif et pédagogique nécessaire aux besoins de chacun. Le jeune peut évoluer d'une modalité à une autre tout au long de son parcours au sein du dispositif intégré.

Pour les plus de 14 ans, le dispositif intégré de Gerland a la particularité de compter également **4 ateliers préprofessionnels**, prenant appui sur les métiers du bâtiment (maçonnerie, peinture, menuiserie, électricité),

la boulangerie, l'entretien des espaces verts et surfaces industrielles, et la cuisine-pâtisserie. Ces ateliers peuvent accueillir les jeunes de plus de 14 ans déjà inscrits dans le DITEP mais également sous convention, pour ceux notifiés et accompagnés par d'autres.

Le **service d'accompagnement social et d'insertion (I.S.A.)**, propose à l'ensemble des personnes accueillies pendant leur parcours, un soutien complémentaire en travaillant plus spécifiquement sur une démarche d'insertion sociale, professionnelle et d'appui à la famille. I.S.A. garanti également un service de suite mobilisable durant 3 ans après la sortie du dispositif.

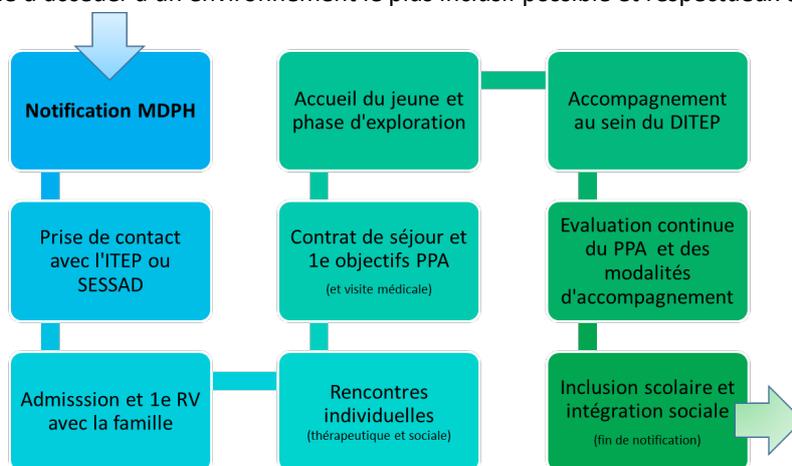
L'accueil de nuit est ouvert à tous du lundi au vendredi. Chacun peut bénéficier d'une à trois nuit par semaine encadrées par une équipe pluridisciplinaire dédiée. La durée et les objectifs du séjour sont précisés selon les termes définis avec le jeune et sa famille via un contrat annexé au PPA. Cette modalité complète les moyens d'accompagnement proposés par le dispositif.

PRINCIPAUX AXES DU PROJET ET SES MISSIONS

Comme indiqué précédemment, la mission des DITEP est d'accueillir des enfants, adolescents et jeunes majeurs présentant des difficultés psychologiques dont l'intensité, notamment des troubles du comportement, entraînent, à travers un processus handicapant, de graves difficultés d'apprentissage et de socialisation.

AUTODETERMINATION ET VISEE INCLUSIVE, TOUT UN PARCOURS

De la notification à la sortie, les jeunes et leurs familles sont accompagnés tout au long de leur parcours au sein du dispositif, en vue d'accéder à un environnement le plus inclusif possible et respectueux du projet de chacun.



CONSEQUENCES DU PASSAGE EN DISPOSITIF

La répartition des effectifs varie, d'une année à l'autre, en fonction de trois facteurs :

Le premier étant **la nature des notifications faites par la MDMPH du Rhône, transmises avec ou sans préconisation SESSAD**. Avec une même notification, une famille peut donc demander une admission en DITEP ou en « SESSAD ». Cela oblige les services à réévaluer succinctement l'orientation initiale dès l'admission et, surtout, à bien échanger avec les parents et le jeune sur la spécificité du handicap pris en charge sur le DITEP et

les possibles contraintes entre un accueil de jour ou service ambulatoire (soins, géographie, autonomie, scolarité, troubles associés etc.).

Le deuxième étant **les attentes et les demandes des familles d'un accompagnement ambulatoire ou interne en lien avec l'état de scolarisation de leur enfant**. Des parents se présentent souvent désespérés par le nombre de démarches et le temps d'attente avant de pouvoir être accompagnés par un SESSAD ou trouver un établissement scolaire qui « veuille bien » inscrire leur enfant parce qu'il n'a plus d'école. L'intention de départ est importante à prendre en considération car elle peut favoriser, ou non, la mise au travail et l'implication du jeune dans son projet personnalisé par la suite.

La troisième variable agissant sur les effectifs étant **l'évolution des besoins et l'intensité des troubles du jeune au fil de son parcours**, parfois dès l'admission.

Le but est d'adapter et ajuster l'accompagnement du jeune tout au long de son parcours selon l'évolution de ses besoins tant au niveau scolaire, éducatif que soignant. Une fois accueilli, il peut passer d'une scolarité interne à l'ITEP, à une inclusion progressive en milieu ordinaire en « scolarité partagée » voir totale avec un accompagnement plus ambulatoire avec les SESSAD. Les jeunes peuvent donc avoir des emplois du temps personnalisés et partagés entre l'interne et l'externe.

Pour **éviter les ruptures de parcours dans l'organisation actuelle**, les effectifs varient donc de plus en plus en cours d'année d'une modalité d'accueil à une autre.

Cela impacte directement **le taux d'encadrement éducatif ou pédagogique nécessaire au quotidien pour le collectif** : ainsi, un binôme de professionnels ne suffit plus pour accompagner quotidiennement 15 jeunes avec une scolarité partagée. Cela a également pour conséquence d'obliger les équipes pluridisciplinaires à plus de coordination et de communication entre elles et les différents services du dispositif intégré. Il en est de même avec le réseau partenarial extérieur et les familles : un temps partiel de médecin pédopsychiatre ne peut, par exemple, suivre 50 projets de soins sans un relai thérapeutique suffisant ou sanitaire extérieur.

En 2023, les difficultés repérées dans **la transmissions d'informations et le relais d'accompagnement** de certaines situations, nous ont permis de mettre au travail l'amélioration des articulations entre les équipes du SESSAD et de l'accueil de jour, entre les groupes de la scolarité partagée et l'interne, **pour une meilleure cohérence de parcours du jeune au sein du DITEP de Gerland et sur son territoire**.

L'ACCUEIL DE JOUR

Après avoir été traversé en 2022 par divers événements qui ont largement fragilisé le fonctionnement institutionnel et particulièrement la modalité d'accueil de jour, l'année 2023 a œuvré à la restauration progressive de l'organisation du travail avec l'affirmation de repères communs, assurant ainsi un climat d'apaisement général pour les jeunes et les professionnels.

Les incidents graves, survenus en 2021, avec de multiples passages à l'acte violents de jeunes ont été à l'origine d'une enquête *risques graves* conduite par un cabinet indépendant. Cette enquête a abouti à des préconisations suivies par un groupe de salariés définis, pour en évaluer l'efficacité. Ce groupe de suivi s'est poursuivi en 2023 et contribue encore largement à la mise en œuvre des préconisations émises par le cabinet d'audit.

L'association et la direction de secteur ont souhaité engager un travail de fond avec la mise en place d'un accompagnement institutionnel, pour l'ensemble des salariés du DITEP (accueil de jour, ambulatoire et hébergement séquentiel), accompagné par trois psychologues extérieurs au rythme de 3 séances et 3 COPIL par an. Débuté en 2022, ce processus a parfois pu engendrer des vécus douloureux pour un certain nombre de salariés, interrogeant le sens et le cadre. Mais ce travail a pris de plus en plus sens en 2023 et se poursuivra comme prévu jusque fin 2024.

La fragilité et les difficultés institutionnelles ont contribué à de multiples absences et départs de salariés. Ces mouvements n'ont pas été sans conséquence dans le travail quotidien auprès des jeunes. Ces derniers ayant besoin de repères stables, sécurisants et pérennes, la succession des missions intérimaires et la rareté des candidatures ont suscité un épuisement et un sentiment d'insécurité chez les jeunes et les professionnels. Notre service d'hébergement a dû être fermé durant 9 mois consécutifs, faute de titulaire recrutés aux postes éducatifs et veilleur de nuit.

En septembre 2023, l'équipe de direction, elle aussi traversée par différents mouvements, a pu progressivement retrouver une stabilité, notamment grâce à la confirmation de la Directrice à son poste de manière pérenne et à la reprise des adjoints de direction, jusqu'alors absents ou en formation.

Tous ces efforts ont permis un retour progressif des jeunes et des familles dans l'institution et un meilleur suivi de leur projet d'accompagnement. Un climat plus apaisé s'instaure entre les professionnels, des liens de confiance se restaurent ou se tissent à nouveau avec les parents et les partenaires du territoire.

LE CYCLE 1 INTERNE / UEE

L'accompagnement interne, des jeunes du Cycle 1, concerne ceux âgés entre 11 à 15 ans. Le fonctionnement de l'équipe pluridisciplinaire se répartit en deux modalités d'accompagnement pédago-éducatif distinguées par la capacité d'un jeune à pouvoir adapter sa posture et à développer des interactions sociales favorables à ses apprentissages, selon l'évolution de son environnement et les conditions attendues en milieu ordinaire.

Le Cycle 1 « interne »

Il est destiné aux jeunes âgés de 11 à 14 ans, dont les difficultés sont telles qu'ils ne sont pas encore en capacité d'adopter une posture d'élève. Ces jeunes sont inscrits dans une rupture scolaire datant déjà de plusieurs mois souvent. Leur scolarité est alors assurée entièrement au sein du DITEP, dans un premier temps. Ces jeunes profitent d'un accueil continu et d'un accompagnement quotidien du lundi au vendredi, sur 9 demi-

journées. Ainsi, entre 9h et 16h, la totalité peut bénéficier de temps de classe, de sport, de médiations groupales ou individuelles et de temps thérapeutiques, en fonction de des besoins et des demandes de chacun.

Suite aux mouvements institutionnels de 2022, l'équipe du cycle 1 « interne » a été confrontée à de multiples absences et départs de salariés jusqu'en juin 2023. Nous avons dû faire appel de façon récurrente à des professionnels intérimaires, et nous avons fait face à une désorganisation quasi hebdomadaire pour maintenir l'accueil, les accompagnements et l'activité tant bien que mal. Cela a effectivement généré une perte de repères et un sentiment d'insécurité auprès de tous ; ce qui a pu nous mettre en difficulté dans l'accompagnement et l'élaboration des projets personnalisés des jeunes que nous avons accueillis.

De ce fait, nous avons été confrontés, plus qu'à l'habitude, à des jeunes agités, qui ont été auteurs d'actes violents, de dégradations et d'insultes à répétition à l'égard des adultes. Des incidents, de jeunes entre eux, se sont aussi multipliés sur l'extérieur via leurs interactions sur les réseaux sociaux ou simples textos. Dans ce contexte, la direction a choisi de freiner les nouvelles admissions (maintenant le groupe à 10 jeunes), d'alléger les emplois du temps pour garantir un service minimum d'encadrement éducatif et concentrer les énergies restantes de l'équipe pluridisciplinaire pour, avant tout, rassurer les jeunes et les familles. Jusqu'à l'été, le travail de coordination d'équipe et la fatigue ont malheureusement pris le dessus sur l'élaboration et le suivi des projets personnalisés.

Néanmoins, nous avons pris soin de désigner un binôme d'éducateurs « titulaire-intérimaire » pour assurer un relais des références individuelles en cas d'absence de l'un ou remplacement de l'autre. De fait, chaque jeune a su repérer la personne sur qui il pouvait s'appuyer pour assurer la continuité de son accompagnement quotidien. Au printemps, un temps de conseil réunissant tous les jeunes et professionnels du « groupe interne » avec la présence de la directrice et de l'adjoint de direction, a pu aider les jeunes à s'exprimer sur leurs inquiétudes et être entendus. Une fois le problème reconnu et verbalisé, leurs attitudes étaient plus apaisées. Ainsi, l'ensemble de l'équipe a su déployer tout le reste de ses efforts et s'est rassemblé pour que chaque jeune puisse se sentir suffisamment soutenu, en confiance et étayé par les adultes du DITEP de Gerland.

En septembre 2023, l'équipe a pu démarrer l'année scolaire en étant complète, en intégrant trois nouvelles professionnelles titulaires : une éducatrice spécialisée, une enseignante et une assistante de service sociale. Nous avons également pu mieux anticiper et stabiliser les missions intérimaires, ce qui a permis de construire un rythme de travail plus contenant et de rétablir les liens de confiance avec les partenaires, les familles et les jeunes bien sûr.

L'UEE du Cycle 1 interne :

C'est avant tout deux professionnels repérés : une enseignante spécialisée, Mme PERRAUDIN, et un éducateur spécialisé, M. JAMMOT. Ce binôme a soutenu en 2023 un groupe de 7 élèves du DITEP en classe externalisée, accueillie au collège Professeur DARGENT, situé dans le troisième arrondissement de Lyon.

L'objectif de cette unité était de créer un partenariat solide avec l'établissement scolaire afin de favoriser l'inclusion des jeunes dans le milieu ordinaire. Objectif que nous avons pu atteindre car aujourd'hui, l'UEE dispose d'une salle de classe et d'une salle éducative dans l'enceinte du collège, ce qui lui permet d'être bien identifiée par l'équipe pédagogique de l'établissement. Nous avons pu développer un véritable travail de collaboration entre l'éducateur, l'enseignante spécialisés et les équipes pédagogiques du collège. Les professionnels du DITEP ont pu être un soutien auprès de leurs collègues en tant que personnes ressources concernant trois élèves du collège ; un rôle qu'ils poursuivront durant l'année à venir.

Plusieurs éléments témoignent d'une véritable intégration de cette unité au sein de la vie du collège : création d'une rubrique consacrée à l'UEE dans la gazette du collège, participation aux « Trois jours du vivre ensemble » en sont de bons exemples.

Le deuxième objectif de ce partenariat s'inscrit dans une continuité de parcours scolaire et de l'accompagnement des jeunes du DITEP. Cela a permis aux jeunes d'éprouver leur posture d'élève en situation réelle, de permettre à ceux uniquement accueillis en interne sur le DITEP de pouvoir reprendre le lien avec le collège et de développer progressivement une appétence aux apprentissages purement scolaires : dans un premier temps, grâce au cadre sécurisant de leur classe UEE puis, dans un deuxième temps, de pouvoir expérimenter l'inclusion au sein même des classes du collège, sur une matière scolaire précise puis deux, puis 1h et 2h ... les choix se font selon l'évaluation des besoins et capacités de chacun, sans notion d'échec mais plutôt de motivation. Ces temps d'inclusion ont permis à un jeune de s'inscrire au collège à temps complet, il a poursuivi l'année scolaire suivante en lycée ordinaire.

Par ailleurs, l'UEE est également considérée comme un moyen d'inclusion sociale et citoyenne. Notamment, dans le cadre de la vie en collectivité pour les jeunes du DITEP (cantine, temps de récréation, journée du vivre ensemble, participation au cross...).

Les jeunes de l'UEE sont accueillis les lundis, jeudis et vendredis au collège. Le mercredi est consacré à des temps de découvertes culturelles dans et autour de Lyon (visite de musée, découverte de la ville suivant les parcours Croix-Rousse et Pentes par les traboules de la soie par exemple). Cela leur permet également de développer l'autonomie dans les transports. Les mardis les temps de classe ont lieu au sein du DITEP où l'UEE bénéficie également d'une salle de classe qui leur est dédiée. Sa présence le mardi en interne, permet de favoriser les prises en charge thérapeutiques encore nécessaires pour ces jeunes. Ces journées leur permettent de relâcher une certaine pression dans leur posture d'élève et, bien souvent, de se présenter différemment qu'au collège.

LE CYCLE 2 INTERNE / UEE

L'accompagnement interne, des jeunes du Cycle 2, concerne les adolescents et jeunes adultes âgés de 15 ans et plus. Comme pour le Cycle 1, le fonctionnement de l'équipe pluridisciplinaire est réparti en deux modalités d'accompagnement pédago-éducatif.

Le Cycle 2 « interne » :

Les difficultés rencontrées chez les jeunes sont quasi identiques à celles du Cycle 1 en cela qu'elles se distinguent par un âge où la scolarisation ne devient plus une obligation après 16 ans et la mobilisation des « élèves » s'évalue plutôt par son taux d'absentéisme. Leurs revendications à accéder à plus d'autonomie et de libertés sont souvent synonymes cette fois, de rupture de liens familiaux. De leur scolarité, nous parlons plus d'apprentissages scolaires et préprofessionnels au sein des murs DITEP. Ces jeunes peuvent donc bénéficier d'un des quatre ateliers préprofessionnels sur place, en plus des temps de classe et du reste de leur accompagnement sur la semaine.

En écho à ces dernières années dans l'institution, janvier 2023 a marqué l'équipe du Cycle 2 interne par le départ de deux thérapeutes dont la psychologue référente, l'absence répétée d'au moins un membre de l'équipe et celle du médecin psychiatre entre juin et novembre en raison de la durée de son contrat, ainsi qu'un poste d'assistante de service social vacant depuis un an. Les deux adjointes de direction, Mme DENAUD la titulaire et Mme AYMES sa remplaçante jusqu'à fin août, ont donc toutes deux dû trouver des solutions pour pallier aux manques d'étayage clinique auprès des jeunes et pour soutenir au quotidien une équipe pédagogique et éducative bloquée dans un sentiment de solitude et de perte de sens : où sont les jeunes ?

comment les mobiliser eux et leurs familles ?, comment prendre appui sur des partenaires quand rien ne tient et que même les thérapeutes nous abandonnent ? que doit-on en comprendre ?

L'organisation du Cycle 2, comme actuellement, fait suite à la réorganisation sur l'année scolaire 2020-2021, avec une mise en route officielle en septembre 2021. A la rentrée scolaire fin août 2023, nous avons pu commencer l'année avec une équipe pluridisciplinaire au complet :

- L'adjointe de direction titulaire revenue à son poste, après 9 mois remplacée par la même personne
- 5 ES et 1 ES en UEE
- 3 professeurs des écoles et 1 en UEE
- 1 conseillère en économie sociale familiale, faisant fonction d'ASS
- 1 psychologue (référente au Cycle 2 interne uniquement et recrutée fin novembre 2023)
- 1 médecin Psychiatre
- 1 orthophoniste
- 1 psychomotricienne
- 2 éducateurs sportifs dont 1 professeur d'EPS
- Nous avons démarré le mois de septembre avec 32 jeunes inscrits sur le Cycle 2 interne et 6 sur l'UEE.

Au 31 décembre, nous comptons 26 jeunes, pour 3 raisons :

- 3 jeunes ont eu 20 ans,
- 1 a intégré un lycée en tant qu'élève et continue son parcours avec le DITEP en scolarité partagée,
- 2 jeunes majeurs ont signé une demande de fin de contrat de leur accompagnement.

L'UEE du Cycle 2 interne :

Sur la même base de conventionnement et d'organisation que l'UEE du cycle 1, l'UEE du Cycle 2 est encadrée par deux professionnelles repérées : une enseignante spécialisée et une éducatrice spécialisée. La classe externalisée, est accueillie à la Cité scolaire Sembat-Seguin dans le lycée professionnel, à Vénissieux.

En 2023, la classe accompagne seulement 4 élèves, en tentant d'intégrer 2 autres jeunes de l'interne. Leurs difficultés psychiques sont telles que le cadre plus ouvert et plus large du Lycée peut donner aux jeunes le sentiment de ne pas être à la hauteur scolairement, ou assez soutenus dans leurs apprentissages ou leur orientation. De plus, la contrainte de devoir assurer la présence d'un binôme enseignant-éducateur dans l'enceinte du Lycée nous a obligés à rapatrier, à plusieurs reprises, la classe en interne de l'ITEP. Les difficultés que nous avons rencontrées cette année à pouvoir assurer la permanence de l'encadrement professionnel explique en partie ce phénomène. Les jeunes ont eu du mal à rester mobilisés et assidus dans leur projet, influencés par le changement de cadre et d'environnement trop fréquents.

L'organisation de la Cité scolaire et la direction du Lycée professionnel a, elle-aussi, connu des changements. Malgré la volonté de confirmer notre partenariat, les liens avec l'équipe scolaire se sont distendus, et les moyens mis à dispositions pour accueillir l'UEE se sont réduits d'une salle éducative en moins pour nos élèves qui auraient pourtant besoin de s'extraire du groupe pour souffler dans la journée. Néanmoins, notre équipe reste repérée et peut encore maintenir quelques échanges de pratiques sur des approches pédagogiques avec les enseignants.

Nous sommes encore éloignés de l'objectif inclusif initial. C'est un point de faiblesse dont nous tenons compte pour retravailler le projet dans le fond et sur la forme et ainsi permettre une meilleure connaissance de notre travail par les équipes pédagogiques du Lycée mais également par les professionnels du DITEP pour un portage plus cohérent auprès des jeunes par l'ensemble des équipes.

Des points d'appuis pour la suite

Le Coordonnateur de projet, dans sa place et son rôle, vient faire du lien de proximité auprès des éducateurs sur la réalisation des projets des jeunes. Il permet une réactivité et un ajustement au plus près des besoins des jeunes et de leurs familles.

L'intégration de nouvelles professionnelles et la reconstitution du pôle thérapeutique laissent la place à une reconstruction de travail et de la pensée en équipe. Les professionnels sortent progressivement de leur sentiments d'isolement et peuvent se recentrer sur l'accompagnement des jeunes plus sereinement. En revanche, la perspective du prochain départ définitif du médecin psychiatre en juin 2024 nous préoccupe grandement. Nous tentons, dès à présent de renforcer l'étayage soignant et thérapeutique, en interne ou en externe, en appui des partenaires.

Au niveau social, l'adjointe de direction et l'ASS sont en lien chaque semaine pour parler des situations complexes, et identifier des points de blocage. L'équipe se réorganise progressivement ce qui offre, aujourd'hui, plus de souplesse permettant des visites à domicile pour les jeunes qui sont le plus éloignés d'un accompagnement dans les murs du DITEP. Le groupe de travail compte également la présence des éducatrices chargées d'insertion de notre pôle I.S.A, afin de préparer ensemble, un relais d'accompagnement des jeunes majeurs vers leur intégration sociale en milieu ordinaire : chambre des métier, logement, mission locale, etc.

LE SERVICE AMBULATOIRE (SESSAD)

2023 est sous les signes conjoints de l'adaptabilité, du lien, des limites et du voyage.

Répondre aux besoins des jeunes accompagnés nous demande, d'année en année, de nous adapter simultanément à deux paramètres interdépendants.

Le premier est celui de l'évolution et de l'hétérogénéité des troubles des enfants et adolescents accueillis. Nous observons, depuis 3 ans, une accélération de cette évolution qui impacte de fait, nos accompagnements. Au-delà de soutenir l'inscription d'un jeune sur son bassin de vie, nous devons adapter nos accompagnements afin de répondre à des besoins de soins, de logements, d'emplois, ou de devoir prendre en considération la précarité croissante des familles.

Le second paramètre est la capacité, ou non, d'un territoire à proposer des réponses adaptées à chacun. Nous devons sans cesse chercher de nouveaux partenaires, qui se font de plus en plus rares, afin de répondre à des besoins de soins, mais également de formations, d'emplois, de logements... Nous évoquons l'année dernière le risque de glissement de nos tâches dans cette hétérogénéité des réponses à trouver comme une tendance émergente. L'année 2023 nous incite à nous préparer à revisiter « en profondeur » nos pratiques pour ne pas risquer la confusion de nos missions.

Répondre aux besoins des jeunes que nous accompagnons c'est, dans le premier temps de la rencontre, construire un lien, parfois tenu, qui sera le premier pas vers une relation d'aide sur laquelle l'enfant ou l'adolescent pourra s'appuyer. Ce lien d'accompagnement demande d'identifier les résistances ou les appétences de chacun, avant même la construction de tout projet. Nous observons, en 2023, la fragilité accrue de certains de ces liens. L'environnement anxigène, provoquant des replis sur soi importants, le délitement du lien social et des structures de soins, sont autant de facteurs qui ont parfois attaqué les liens que nous construisons avec chacun des jeunes accueillis. Il nous faut alors accepter l'absence, aller vers, au risque du refus de la rencontre, pouvoir rester en marge de la relation tout en la faisant exister dans le projet construit. Cette gageure, de travailler à un lien parfois rendu invisible par l'absence, est paradoxalement très engageante pour ne pas renoncer. Nous observons cette année, 5 à 6 situations de jeunes qu'il a fallu solliciter longtemps pour pouvoir les « accrocher » à minima dans un premier temps. Pour autant, l'absentéisme ou la résistance à la rencontre marquent souvent la perte de confiance d'un jeune en l'adulte ou dans les institutions. Déconstruire ces représentations pour les reconstruire, a parfois été un long parcours cette année. Nous observons enfin qu'à l'approche de la majorité ou arrivés à la frontière des 20 ans, il devient urgent pour ces jeunes de renouer le lien distendu, tant les besoins d'étayage sont importants.

Répondre aux besoins des jeunes notifiés par la MDMPH, c'est enfin devoir reconnaître nos limites d'actions pour rester concentrés sur nos missions/objectifs et ne pas nous disperser pour élaborer des réponses qui s'avèreront impossibles à mettre en œuvre par manque de moyens ou de partenaires sur notre territoire. La dynamique du dispositif est une réelle opportunité de réponses possibles mais parfois mal comprise par nos partenaires. Nous voyons cette année, 3 situations de jeunes (notamment scolarisés en collège) dont l'orientation se précipite dès l'admission au DITEP prononcée. Ainsi, très rapidement pour ces trois jeunes, les équipes enseignantes ont signifié leurs difficultés croissantes à contenir les jeunes dans leur classe, aboutissant à des exclusions ou des aménagements d'emploi du temps extrêmement importants. Ces exclusions nécessitent alors, dans les premiers mois de l'accompagnement au SESSAD, de penser à leur intégration au sein de l'accueil de jour du DITEP, ce qui ne favorise pas de fait, la construction d'un lien d'accompagnement sécurisé pour le jeune.

Enfin, 2023 est l'année du voyage ! En effet, c'est au mois de juillet que s'est concrétisé le projet de voyage à Stockholm initié en 2022 dans le cadre du projet européen ERASMUS +. Ce projet, mené sur près de 18 mois, a

été l'occasion pour 10 jeunes et 8 professionnels de préparer tout au long de l'année ce voyage (développant des projets autour de l'écologie, la citoyenneté et la culture). L'aboutissement fut le départ pour 7 jours de découverte de la Suède et la rencontre avec d'autres jeunes d'un centre social suédois. Au-delà de l'engagement de toute l'équipe du SESSAD et des jeunes, ce fut l'occasion d'une aventure extraordinaire qui a été un réel facteur de cohésion et de dynamique pour tous. Le groupe a partagé cette expérience à son retour avec les professionnels et les autres jeunes restés sur place. L'expérience de ce projet fut très positive et laisse entrevoir des opportunités possibles dans les années à venir.

L'HÉBERGEMENT SÉQUENTIEL

L'équipe de l'hébergement séquentiel, appelée l'équipe de la Villa, comprend deux postes d'éducateurs spécialisés, un poste de moniteur éducateur et un poste de surveillant de nuit auxquels s'ajoutent un temps de psychologue et de médecin psychiatre.

Les jeunes sont accueillis par groupes avec des objectifs spécifiques pour chacun d'entre eux qui sont contractualisés avec la famille et la personne accompagnée. Il faut ici noter que l'accueil d'un jeune nécessite parfois plusieurs mois pour recueillir l'adhésion de tous. L'enjeu de la séparation implique de pouvoir accepter ce qui est difficile, voire souffrant, dans une dynamique familiale. Il est alors question de place, celle qu'on souhaite, qu'on a, celle qu'on a peur de perdre et, au final, celle qu'on retrouve. L'ensemble de ces questions est travaillé en amont et demande un temps parfois long d'acceptation. Voici là tout l'enjeu thérapeutique dans le travail du lien à soi et à l'autre.

Cette année 2023 a démarré par la fermeture officielle et provisoire de la Villa.

En effet, les mouvements de personnels de l'équipe, fin 2022, se sont soldés par une absence totale de professionnels qualifiés sur les postes. Heurtés par la désertion de candidats éducatifs diplômés et volontaires pour des CDI, réalité que nous subissons depuis déjà deux ans dans notre secteur, nous avons donc été contraints d'annoncer aux jeunes et aux familles l'impossibilité d'honorer notre contrat d'accueillir leur enfant pour les nuitées définies ensemble. Cette situation a duré en tout neuf mois, jusqu'à ce que nous parvenions à enfin recruter deux éducatrices spécialisées pour une prise de poste fin août 2023.

Durant cette période, les équipes pluridisciplinaires de l'accueil de jour, ont pris soin d'être à l'écoute des jeunes en manque de leur espace de repos, et aussi d'accompagner les familles à faire remonter leurs inquiétudes auprès de la CDAPH du Rhône.

En parallèle, l'Adjointe de direction a continué de mener des temps de réunion avec les volontaires et anciens professionnels acteurs du projet, pour analyser ensemble, les points d'attention et d'améliorations possibles du projet pour la réouverture de la Villa.

En septembre 2023, grâce aux nouvelles collègues titulaires, nous avons pu proposer une réouverture progressive de l'accueil de nuit, à raison d'une soirée et une nuit pour commencer, puis 2 nuits par semaines en octobre, 3 puis 4 en décembre. Nous avons ré accueilli en priorité les jeunes privés de ce dispositif depuis neuf mois, puis intégré les demandes les plus pressantes selon les objectifs de chacun, pour enfin prendre le temps de construire le projet individuel d'autres adolescents.

L'équipe, quant à elle, a mis plus de temps à se reconstituer, car nous n'avons pu recruter un surveillant de nuit qualifié qu'à partir de novembre 2023 et ce, toujours sans avoir trouvé de moniteur éducateur ou de psychologue de référence. Le turn-over des missions intérimaires et la pression de la rentrée scolaire, avec les enjeux de réouverture, ont sérieusement risqué d'épuiser et de décourager nos nouvelles collègues.

Néanmoins, avec la motivation des jeunes et des familles, le soutien de la direction, l'appui des collègues de l'accueil de jour, le projet de la Villa va pouvoir écrire une nouvelle page de son histoire, que nous espérons voire durer et grandir au sein du DITEP de Gerland.

LES PUBLICS ACCOMPAGNÉS

PRESENTATION DES PUBLICS ACCOMPAGNES

Les notifications reçues dans l'année pour la partie Accueil de jour, Accueil de nuit												
janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	nov.	déc.	TOTAL
4	3	10	4	11	4	1	4	9	7	9		66
Les prises de contact à l'initiative des parents												
							1					1
Les relances à l'initiative de l'établissement												
		1										1

Les notifications reçues dans l'année pour la partie Ambulatoire (SESSAD)												
janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	nov.	déc.	TOTAL
11	4	4	2	2	4	10	12	10	6			65
Les prises de contact à l'initiative des parents												
6	2	2	3	2	4		2	4	2	2	2	31

Nous observons une légère augmentation des notifications reçues. Cette augmentation est partiellement à mettre en lien avec les sollicitations directes des familles. En effet, nous sommes régulièrement contactés par des familles ayant une notification pour leur enfant et ne trouvant pas de service ou établissement pouvant les accompagner sur leur bassin de vie. Il s'agit, pour la plupart, de notifications soit pour des enfants porteurs de handicaps sensoriels ou moteur, de maladies rares invalidantes liées à des déficiences ou encore de troubles du spectre autistique diagnostiqués comme tel.

D'autres sollicitations concernent des familles très éloignées du service et/ou de jeunes enfants. La problématique des transports et les moyens humains limités du service ne nous permettent pas toujours de pouvoir répondre aux besoins de ces familles, au-delà de 45mn/1h de trajet, un accompagnement se fait au détriment d'autres qui seraient à l'opposé du territoire d'intervention.

	Âge des enfants et adolescent notifiés dans l'année pour la partie Accueil de jour, Accueil de nuit			
	11 à 13 ans	14 à 15 ans	16 à 17 ans	Total
Garçons	27	26	9	62
Filles	4			4
Total	31	26	9	66

Pour les jeunes scolarisés essentiellement à l'entrée du collège, nous observons une amplification des troubles relationnels. Cet âge, signant également l'entrée dans l'adolescence, est souvent une source supplémentaire de tensions au sein de la cellule familiale. Ainsi, se heurtent les attentes à la fois des parents, des jeunes et des professionnels concernant l'avenir et l'orientation vers un DITEP.

C'est pourquoi, dans le contexte de l'année 2023, comptant un grand nombre de départs et d'arrivées de professionnels, la direction a choisi de ralentir les nouvelles admissions sur les Cycle 1 et 2 en interne, maintenant ainsi un effectif réduit pour garantir un service d'encadrement éducatif suffisamment contenant et rassurant pour les jeunes et les familles.

	Âge des enfants et adolescent notifiés dans l'année pour la partie Ambulatoire (SESSAD)			
	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 20 ans	Total
Garçons	6	34	18	58
Filles	1	5	1	7
Total	7	39	19	65

Cette évolution démographique des notifications en SESSAD après 16 ans, tend à transformer peu à peu le Service de suite du DITEP en service d'accompagnement de type SAVS. L'équipe ambulatoire traite des problématiques sociales de jeunes adultes pour lesquels elle n'a déjà pas les moyens d'accompagnements ou de relais suffisants.

	Âge des personnes accompagnées admises dans l'année pour la partie Accueil de jour, Accueil de nuit			
	12 à 13 ans	14 à 15 ans	16 à 17 ans	Total
Garçons	4	6		10
Filles		1		1
Total	4	7		11

	Âge des personnes accompagnées admises dans l'année pour la partie Ambulatoire (SESSAD)			
	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 20 ans	Total
Garçons	1	6	3	10
Filles	2	1		3
Total	3	7	3	13

	Âge des enfants et adolescent sortis dans l'année pour la partie Accueil de jour, Accueil de nuit				
	14 à 15 ans	16 à 17 ans	18 à 19 ans	20 ans ou +	Total
Garçons	3	5	8	9	25
Filles	1		1		2
Total	4	5	9	9	27

	Âge des enfants et adolescent sortis dans l'année pour la partie Ambulatoire (SESSAD)				
	6 à 12 ans	12 à 15 ans	15 à 18 ans	Plus de 18	Total
Garçons		3	9		12
Filles			1		1
Total		3	10		13

Ces tableaux montrent deux tendances qui doivent questionner nos pratiques et interroger nos capacités à pouvoir répondre aux sollicitations.

Nous recevons encore majoritairement des notifications pour des adolescents (ce qui historiquement est notre public majoritaire). Pour autant, nous observons une augmentation significative des notifications pour de grands adolescents, voire de jeunes majeurs. Il s'agit bien souvent de jeunes marqués par des parcours de scolarisation chaotiques, en ruptures scolaire et de soins, et dont les familles sont fortement démunies. Si parfois les notifications sont anciennes, c'est qu'elles se sont heurtées dans leur mise en œuvre à la difficile acceptation du handicap et à la crainte des familles "d'enfermer leur enfant" dans un cursus d'éducation spéciale. Pour ces jeunes qui arrivent sur le tard, la construction du lien est une étape importante et qui demande d'autant plus de temps du fait de l'adolescence et du manque de confiance en l'adulte (et en les institutions) issu bien souvent des vécus d'exclusion de l'institution scolaire voire des dispositifs de soins.

Ce lien ténu, à construire, implique de prendre en compte la notion de temps nécessaire à l'adhésion et à la construction du projet... Nous constatons bien souvent une tendance à l'absentéisme et à la nécessité de faire face, avec parfois obstination, pour qu'enfin se tisse la relation d'aide. Ce travail peu visible est paradoxalement extrêmement énergivore, que ce soit en temps de travail (élaboration collective, transports, rendez-vous manqués...) qu'en charge mentale pour l'éducateur référent qui fait vivre la présence dans l'absence. Pour autant, une fois le lien construit, les projets avancent et aboutissent. Plus un jeune arrive sur le tard dans notre service, plus la question du temps structure nos actions. Nous devons de plus en plus préparer la sortie à 20 alors même que les relais à construire (accès au soin, à l'emploi, au logement...) ne n'ont pas encore aboutis et transforme le service de suite peu à peu en service d'accompagnement de type SAVS dont nous n'avons pas les moyens.

La deuxième tendance est à l'opposé de ce premier constat. Il s'agit de l'accompagnement des plus jeunes. Nous avons renforcé, ces dernières années, notre visibilité sur le territoire, ce qui a pour effet une augmentation des sollicitations des familles (initiées souvent par les écoles primaires). Notre objectif visé est d'essayer de répondre plus précocement aux besoins des jeunes. Pour autant que cette augmentation soit encore relative, elle nous questionne déjà dans nos limites d'intervention.

Les parents sont demandeurs de l'accompagnement pour parfois de très jeunes enfants (6 ans pour le plus jeune actuellement). Ici encore, il est question de temps et des moyens à déployer pour répondre aux besoins repérés. Nous ne pouvons attendre d'autonomie dans les transports pour ces enfants, ni mobiliser davantage les parents qui travaillent et qui se sont déjà épuisés à répondre aux sollicitations multiples de l'école et des partenaires de soins le cas échéant. Accompagner les plus jeunes nous impose de répondre aux besoins et temps de transport pour que les médiations élaborées dans le projet puissent se réaliser. Si nous pouvons progressivement nous former aux besoins du jeune enfant, nous ne pouvons-nous démultiplier dans le temps. Nous atteignons aujourd'hui certaines limites dans ces accompagnements essentiellement sur ce rapport temps d'accompagnement et temps d'intervention qui risque à terme de freiner notre dynamique d'intervention précoce.

	Âge des personnes accompagnées de l'effectif au 31/12 pour la partie Accueil de jour, Accueil de nuit				
	12 à 13 ans	14 à 15 ans	16 à 17 ans	18 à 20 ans	Total
Garçons	10	32	28	12	82
Filles		1	1		2
Total	10	33	29	12	84

	Âge des personnes accompagnées de l'effectif au 31/12 pour la partie Ambulatoire (SESSAD)					
	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 17 ans	18 à 20 ans	20 ans et +	Total
Garçons	2	14	14	17		47
Filles	2	3	1	2	1	9
Total	4	17	15	19	1	56

La question des âges, admis dans l'année et sortants, doit, au-delà du quantifiable, se lire en terme de parcours d'un jeune au sein du service et plus largement du dispositif. Le renforcement de cette dynamique de parcours, en lien avec celle du DITEP, nous permet d'essayer au mieux de nous adapter à la temporalité de chaque projet. Nous observons plusieurs étapes au cours d'un accompagnement :

La première est celle que nous avons déjà évoquée, c'est à dire la création du lien. C'est le temps de l'approvisionnement réciproque et de la définition du projet, tenant compte des besoins et attentes du jeune lui-même, de ceux des représentants légaux et de nos capacités à répondre. Ce temps est propre à chacun et doit permettre la levée des résistances, obtenir une adhésion minimum des acteurs, et se concrétise dans la formalisation du projet.

Le second temps est celui de la mise en œuvre. Nous notons régulièrement une évolution dans l'investissement des accompagnements au fur et à mesure de l'adolescence. Ainsi, après une bonne adhésion au projet, un jeune peut "prendre de la distance", être davantage absent interrogeant et vérifiant ainsi la solidité du lien et l'engagement des professionnels à son endroit. Il remet en question l'accompagnement envisageant de pouvoir arrêter une fois la majorité atteinte.

Le troisième temps est précisément en lien avec cette majorité, qui pour le coup marque le "début de la fin". En effet, c'est souvent durant cette période qu'un jeune réalise le temps qui passe et ses besoins pour s'inscrire pleinement dans ses nouvelles responsabilités. Il nous faut alors mettre à profit les deux dernières années pour trouver avec lui, quand c'est nécessaire, les relais de soin, de logement.... C'est, entre autres, à cette occasion que nous ne pouvons que constater, d'année en année, la raréfaction de nos partenaires disponibles sur notre territoire, les secondes lignes de la santé mentale d'hier sont devenues progressivement les premières lignes, qui ne suffisent pas pour répondre aux besoins hétérogènes des jeunes accueillis.

Provenance des personnes accompagnées admises dans l'année	
CAMSP	
SESSAD	1 part accueil de jour 3 part ambulatoire
Autre établissement médico-social	
Milieu familial	2 part accueil de jour 10 part ambulatoire
Provenance non connue	8 part accueil de jour

Mois	Capacité autorisée en places ambulatoire	Nbre de personnes accompagnées dans le mois	Capacité autorisée en places semi-internat	Nbre de personnes accompagnées dans le mois	Capacité autorisée en places internat	Nbre de personnes accompagnées dans le mois	Nbre de personnes accompagnées dans le mois
JANV	40	55	102	107	8		162
FEV	40	55	102	103	8		158
MAR	40	55	102	96	8		151
AVR	40	55	102	93	8		148
MAI	40	56	102	93	8		149
JUI	40	56	102	92	8		148
JUIL	40	56	102	91	8		157
AOU	40	56	102	95	8		151
SEP	40	55	102	93	8	3	151
OCT	40	54	102	90	8	4	148
NOV	40	57	102	90	8	5	152
DEC	40	56	102	88	8	5	149
Moyenne	40	55,50	102	94,25	8	1,42	152
Taux file active		1,39		0,94		1,17	1,01

Ambulatoire (SESSAD)

Par rapport à l'année dernière, nous observons un léger fléchissement du nombre de personnes accompagnées par mois. Pour autant le nombre d'actes réalisés reste sensiblement identique. Cette absence de lien symétrique entre nombre de personnes accompagnées et nombre d'actes s'explique par deux motifs :

- Certains grands adolescents (entre 16 et 18 ans) ont tendance à questionner le lien d'accompagnement, à s'absenter des médiations prévues, voire à ne plus répondre aux sollicitations. Durant ces périodes, le travail de maintien du lien et des missions demande paradoxalement un surinvestissement des professionnels car ils doivent multiplier les sollicitations, les rappels, les entretiens familiaux afin de permettre au jeune de rester à minima engagé dans son projet. Parallèlement à l'approche de la majorité, ces mêmes jeunes sur-sollicitent les professionnels, conscientisant alors leur besoins d'accompagnement et de soutiens avant que se termine la prise en charge.
- L'augmentation de l'intensité des troubles, le développement de troubles psychiatriques, l'hétérogénéité des difficultés rencontrées par les jeunes nécessitent des accompagnements eux-mêmes hétérogènes. Au-delà de viser le maintien dans le droit commun et sur le bassin de vie, nous sommes également confrontés à des problèmes de précarisation des familles (ou des jeunes majeurs), de difficultés d'insertion (sociales et professionnelles), de problèmes sanitaires (addictions, absence de soins dans le secteur publique), pour les plus jeunes d'exclusion du système scolaire... l'ensemble et la complexité des réponses à élaborer nécessitent la multiplication des actes.

Sectorisation des admissions réalisées sur l'ensemble du DITEP			
Ville de résidence	Garçons	Filles	Total
69300 Caluire et Cuire	1		1
69002 Lyon	1		1
69003 Lyon	2	1	3
69007 Lyon	4	1	5
69008 Lyon	7	1	8
69100 Villeurbanne		1	1
69200 Vénissieux	3		3
69230 Saint-Genis-Laval	1		1
69800 Saint-Priest	1		1
Total	20	4	24

Sectorisation des jeunes présents en fin de période pour l'ensemble du DITEP			
Ville de résidence	Garçons	Filles	Total
69001 Lyon	3		3
69002 Lyon	3		3
69003 Lyon	9	1	10
69004 Lyon	1		1

69005 Lyon	2		2
69006 Lyon		1	1
69007 Lyon	20	3	23
69008 Lyon	25	1	26
69009 Lyon	2	1	3
69100 Villeurbanne	11	2	13
69110 Sainte Foy Les Lyon	1		1
69120 Vaulx-En-Velin	6		6
69140 Rillieux La Pape	4		4
69150 Décines Charpieu	1		1
69200 Vénissieux	19	2	21
69230 Saint Genis Laval	1		1
69270 Fontaines St Martin	1		1
69270 Saint Romain Au Mont D'or	1		1
69300 Caluire Et Cuire	2		2
69310 Pierre Bénite	1		1
69330 Meyzieu	1		1
69540 Irigny	1		1
69570 Dardilly	2		2
69600 Oullins	3		3
69650 Quincieux	1		1
69740 Genas	2		2
69800 Saint-Priest	6		6
Total	129	11	140

La sectorisation (admissions et personnes accompagnées) montre à la fois une activité majoritairement centrée sur la commune de Lyon, mais s'étend également sur la métropole. Il faut également prendre en considération le paramètre des secteurs de scolarisation/ formation pour avoir une idée plus précise du territoire d'intervention globale du service. En effet, au fur et à mesure qu'un jeune progresse dans son parcours de formation, il est amené à élargir son bassin de vie ce qui a un impact réel sur l'activité du SESSAD. Certains accompagnements demandent ainsi des temps de trajets importants (au-delà de 45mn) qui réduisent les capacités d'actions de chacun.

Situation des sortants pour la partie Accueil de jour, Accueil de nuit			
	Garçons	Filles	Total
Emploi milieu ordinaire	1		1
Emploi secteur protégé			0
Poursuite Formation professionnelle	4		4
Réorientation ESMS	1		1
Recherche d'emploi /mission locale	2		2
Situation de rupture sociale	1		1
Sans solution (connue)	16	2	18
Demande RQTH			0
TOTAUX	25	2	27
Dont ARRETS A LA DEMANDE DE LA FAMILLE	11	1	13

Il est intéressant de souligner qu'un certain nombre de sorties sont faites à la demande de la famille ou du jeune lui-même lorsqu'il atteint ses 18 ans.

Situation des sortants pour la partie Ambulatoire (SESSAD)				
		Garçons	Filles	Total
Emploi milieu ordinaire		2	1	3
Emploi secteur protégé				0
Poursuite Formation professionnelle		2		2
Réorientation ESMS		1		1
Recherche d'emploi /mission locale		1		1
Situation de rupture sociale		2		2
Sans solution (connue)		1		1
Demande RQTH		1		1
Poursuite de scolarité		2		2
TOTAUX		12	1	13

La fin de l'accompagnement est souvent à la fois, attendue par les jeunes mais également redoutée, au fur et à mesure que la date fatidique arrive. Entre 14 et 17 ans, nous devons régulièrement faire face à une certaine opposition, voire refus de l'accompagnement. Il nous faut alors régulièrement réajuster le projet du jeune, composer avec ce qu'il accepte et ce qu'il refuse, adapter nos médiations à son emploi du temps quand c'est possible, parfois même en suspendre pour la reprendre à une autre période plus favorable.

D'une façon générale, nous observons qu'il nous faut anticiper la fin d'accompagnement afin d'essayer de sécuriser chaque parcours "post Sessad" ou post DITEP. La recherche de partenaire (notamment de soin, mais aussi de logement, d'accès à l'emploi adapté...) est particulièrement complexe du fait de la raréfaction de nos partenaires sur notre territoire et sur celui des jeunes accueillis. Que ce soit la recherche d'intégration d'un Esat d'insertion, d'appartement éducatif et de soin, la recherche de formation professionnelle acceptant le processus handicapant des jeunes, l'accès au soin (psy et somatiques), autant de partenariats à mobiliser et faire vivre, au moment même où chacun se réorganise (y compris les familles) et doit faire face à la pénurie de recrutement de professionnels.

Que ce soit à l'approche de la majorité ou à 20 ans, nous manquons souvent d'appui sur les territoires. Comme indiqué précédemment, aujourd'hui, nos missions se multiplient jusqu'à se déplacer à la frontière d'autres missions (relevant de SAVS, de la protection des majeurs vulnérables, de soin ...). Notre service de suite est alors souvent mobilisé dans l'urgence des situations et doit quasiment poursuivre un accompagnement là où il devrait orienter et soutenir.

INTEGRATIONS SCOLAIRES dans l'année (SESSAD) temps partagés et temps plein		temps plein	temps partagé	nbre de jeunes en UE externalisée
scolarisation individuelle	type de scolarité			
	CLIS			0
4	Inclusion EN PRIMAIRE classe ordinaire	4		0
10	ULIS	10		0
14	Inclusion en COLLEGE classe ordinaire	14		0
3	Inclusion LYCEE	3		0
15	inclusion LYCEE Pro	15		0
10	inclusion CFA	10		0
	Inclusion Etudes supérieures			0

Dans les années post Covid, nous continuons d'observer chez certains jeunes des replis sur soi jusqu'au risque d'isolement, des comportements à risque et d'addiction importants liés ou non à des troubles psychiatriques ou psychologiques émergents. Nous accompagnons ainsi certains jeunes scolarisés à domicile, et d'autres présentant une phobie scolaire ou sociale.

Un deuxième constat semble également émerger en montrant les limites du "tout inclusif". Pour certains jeunes admis dans l'année, cette admission au SESSAD signifie l'exclusion des établissements scolaires. Nous avons parfois à peine débuté l'accompagnement (3 à 4 mois pour le cas le plus extrême), qu'il nous faut envisager un changement de modalités au sein du DITEP, l'accompagnement évoluant vers une prise en charge en accueil de jour. La fragilité des parcours scolaires semble intervenir de plus en plus tôt dans la scolarité d'un jeune (entre le CM2 et la 6ème), certains jeunes ont ainsi des aménagements scolaires très importants (jusqu'à 2h maximum /semaine). Cette perte de chance, la perte de confiance dans les institutions et les adultes, la méfiance des familles (ou leurs trop grandes attentes) complexifient de façon importante notre travail de lien

et d'accompagnement. Travailler à l'étayage d'un parcours est très différent que travailler à la construction d'un nouveau parcours après exclusion.

Il est parfois difficile d'imaginer un projet visant un enseignement inclusif tant certains adolescents montrent un besoin important d'accompagnement et dont les parcours d'apprentissages nécessitent une prise en charge en accueil de jour. La question n'est alors plus de comment retrouver le chemin de l'école, mais de comment réapprendre le vivre ensemble et comment retrouver une confiance et une estime de soi suffisante pour penser un projet de vie.

Durées d'accompagnement dans l'ESMS pour la partie Accueil de jour, Accueil de nuit			
Personnes accompagnées dans l'effectif au 31/12		Adolescents sortants durant l'année civile	
< 1 an	10	< 1 an	1
> 1 an et < 2ans	23	> 1 an et < 2ans	2
> 2ans et < 3ans	14	> 2ans et < 3ans	4
>3 ans et <4 ans	11	>3 ans et <4 ans	4
> 4 ans et < 5 ans	14	> 4 ans et < 5 ans	7
> 5ans et < 6 ans	7	> 5ans et < 6 ans	3
> 6 ans	5	> 6 ans	6
	84		27

Durées d'accompagnement dans l'ESMS pour la partie Ambulatoire (SESSAD)			
Personnes accompagnées dans l'effectif au 31/12		Adolescents sortants durant l'année civile	
< 1 an	6	< 1 an	1
> 1 an et < 2ans	13	> 1 an et < 2ans	1
> 2ans et < 3ans	11	> 2ans et < 3ans	2
>3 ans et <4 ans	9	>3 ans et <4 ans	2
> 4 ans et < 5 ans	8	> 4 ans et < 5 ans	1
> 5ans et < 6 ans	5	> 5ans et < 6 ans	4
> 6 ans	4	> 6 ans	2
	56		13

Les 2 accompagnements de moins de 2 ans sont à mettre en liens avec les changements de modalités d'accompagnements au sein du DITEP (ambulatoire vs accueil de jour). Comme nous l'avons vu précédemment les ruptures de scolarité ou les scolarisations très partielles ne peuvent trouver réponse dans l'accompagnement ambulatoire et nécessite un renforcement de l'accompagnement au sein de l'établissement, en accueil de jour.

Les 5 jeunes accompagnés entre 4 et 6 ans montrent la nécessité de créer un lien éducatif de confiance, que ce soit avec la famille ou avec le jeune à l'approche de sa majorité. Ce travail de lien nécessite un temps certain pour qu'aboutisse le projet de chacun. Il faut d'abord lever les craintes des familles quant à une "déqualification" de leur enfant entrant dans le champ de l'éducation spéciale, c'est le temps de l'acceptation de la notion de processus handicapant, sortir du déni des difficultés pour pouvoir ensuite travailler ensemble à la construction du possible. Vient ensuite la recherche du fragile équilibre entre les besoins repérés, les objectifs et médiations construites et l'adhésion du jeune lui-même pour faire ce travail ardu de déconstruction/reconstruction de sa propre vision de lui et, de sa place possible au sein de la société. Il faut également penser le soin souvent à l'âge où cela est difficile à investir.

Durée Moyenne en jours pour la partie Accueil de jour, Accueil de nuit	
Nombre total de sortants	Durée totale en jours calendaires
27	42 943

Sur la partie accueil de jour, accueil de nuit, la durée moyenne de séjour pour les sortants est toujours de 4 ans et 5 mois.

Durée Moyenne en jours pour la partie Ambulatoire (SESSAD)	
Nombre total de sortants	Durée totale en jours calendaires
13	17 173

Lorsqu'un jeune est accueilli au SESSAD, nous essayons de comprendre ses besoins et ses ressources dans une première étape dite exploratoire. C'est à l'issue de cette phase que nous précisons avec le jeune et sa famille son projet d'accompagnement. Nous constatons alors, pour certains, que le lien se tisse alors même que les besoins repérés nécessiteraient un accompagnement plus spécifique, soit en termes de modalité, soit en termes de soins.

Répartition de l'ensemble des personnes accompagnées dans l'année par catégorie en fonction des déficiences pour la partie Accueil de jour, Accueil de nuit							
	Déficiences intellect.	Autisme - TED	Troubles du psychisme	Troubles du langage et des apprentissages	Troubles du comportement et de la comm.	Autres déficiences	TOTAL
à titre principal	3	16	18	26	46	2	111
à titre associé	8	5	10	36	21	13	93

Ces chiffres n'ont pas tous été validés par les médecins psychiatres de l'accueil de jour car le suivi des informations renseignées sur notre base de donnée n'a pas pu être vérifiée régulièrement, en raison des absences et des difficultés de coordination du service thérapeutiques cette année.

Répartition de l'ensemble des personnes accompagnées dans l'année par catégorie en fonction des déficiences pour la partie Ambulatoire (SESSAD)							
	Déficiences intellect.	Autisme - TED	Troubles du psychisme	Troubles du langage et des apprentissages	Troubles du comportement et de la comm.	Cérébro-lésions	TOTAL
à titre principal	2	9	13	12	33		69
à titre associé	10	2	8	8	11	1	40

D'une année sur l'autre, nous notons l'étonnant équilibre maintenu au niveau des problématiques des jeunes accompagnés, tant dans leur hétérogénéité que dans leur proportion.

Si les *troubles du comportement et de la communication* demeurent pour la majorité des jeunes accueillis, les *troubles du psychisme*, les *troubles du langage et des apprentissages*, les *troubles du spectre autistique* continuent à constituer une grande part des prises en charges ambulatoires avec :

- Une aggravation du manque de soins spécialisés (psychiatriques, instrumentaux, neuro-pédiatriques...) en particulier dans le secteur public, indispensables au travail de partenariat.
- Une aggravation des problèmes de comportement, en particulier critiques, en lien avec une augmentation de problématiques liées aux troubles de l'attachement précoces.
- Une aggravation de la précarité sociale ne permettant pas un basculement partenarial vers le libéral (quand c'est encore possible), d'où une perte de chance majeure particulièrement préjudiciable à l'avenir de beaucoup de jeunes que nous suivons.

Enfin nous notons une augmentation des phénomènes de déscolarisation de plus en plus précoce des jeunes, soit de leur fait, soit du fait des structures d'enseignement, ce qui pousse les professionnels du SESSAD à solliciter de plus en plus des changements de modalités d'accompagnement, notamment en accueil de jour dans le cadre du DITEP.

HOSPITALISATIONS dans l'année 2023 pour la partie Accueil de jour, Accueil de nuit		
	Nombre de personnes	Durée totale en jours d'hospitalisation
Secteur psychiatrique	2	10
Autres services	1	3

En accueil de jour, les besoins d'hospitalisation se font de plus en sentir dans l'accompagnement quotidien des jeunes, notamment après 14 ans, où les pertes de repères s'accroissent avec l'avancée en âge et le désir de s'affranchir de ses difficultés.

En observant les accompagnements psychologiques des 11-15 ans sur l'accueil de jour, nous retenons à notre attention plusieurs exemples de situations cliniques préoccupantes de par le manque d'étayage en psychiatrie adolescents sur tout le territoire :

Un travail autour d'une demande d'hospitalisation pour un jeune a pris plus de 9 mois pour se concrétiser avec les partenaires du secteur.

L'état psychique d'un autre nous a mené à faire remonter une IP aux services de la protection de l'enfance plus un signalement au procureur pour soutenir une demande d'hospitalisation appuyée par ses parents, rien n'a été abouti à ce jour.

Les équipes éducatives sont contraintes d'appeler le SAMU pour secourir un jeune en crise de violence et l'accompagner aux urgences. Aucune suite n'a été donnée pour une observation à postériori.

Un autre jeune a été accueilli en hôpital de jour de Crise en Unité ASAP du Vinatier pour une semaine d'évaluation dans un contexte de crise suicidaire. Il a été impossible de le garder en observation pour les nuits, par manque de place.

Autre situation, où cette fois, l'hospitalisation a été refusée par les parents. Le soin a donc été porté par le DITEP et l'USA de Meyzieu (département Ado du Vinatier) qui assure aujourd'hui une prise en charge en CMP.

Un dernier exemple où un autre jeune a été orienté au CEDA du Vinatier pour finalement établir un diagnostic de TSA mais aucune proposition de prise en charge n'a été donnée par la suite, laissant l'équipe thérapeutique du DITEP assumer seule la recherche d'un relais soignant plus spécifique.

Ces situations concernent des jeunes ayant besoin de soins psychiatriques, associés à des risques graves mettant en cause leur propre sécurité mentale et physique, leur maintien au domicile ou la sécurité des autres jeunes accueillis en DITEP.

HOSPITALISATIONS dans l'année 2023 pour la partie Ambulatoire (SESSAD)		
	Nombre de personnes	Durée totale en jours d'hospitalisation
Secteur psychiatrique	1	90
Autres services	0	0

Cette situation marginale est cependant celle que nous redoutons le plus. L'accompagnement de ce jeune, ces deux dernières années, nous a obligés à travailler soit à distance soit au domicile, faisant face à la dégradation de sa santé psychique. Nous avons assisté, avec une certaine impuissance, à l'augmentation de sa violence au domicile engendrant une dégradation des liens familiaux. Nous nous sommes soit heurtés au refus d'un accompagnement par la famille ou par le jeune lui-même mais surtout aux impossibles relais de soin et d'hébergement lorsque nous avons pu obtenir son adhésion. C'est au terme d'une fugue et de la décompensation de son état psychique que ce jeune majeur a dû être hospitalisé. Le centre de soin psychique a souhaité que nous restions engagés dans la situation pour soutenir une hypothétique sortie de soin. Nous avons dû nous résoudre, en lien avec le service hospitalier, à mettre un terme à l'accompagnement dans la mesure où une sortie du soin semble pour l'heure impossible.

Cette situation est marginale et extrême dans son déroulé et son aboutissement, mais elle reflète néanmoins la complexité croissante des situations que nous accompagnons en ambulatoire et en accueil de jour. Elle demande la recherche continue de nouvelles pratiques sans pour autant pouvoir se substituer aux partenaires spécialisés. Encore une fois, nous nous heurtons à la disparition progressive de réponses adaptées sur les bassins de vie des familles et de l'accès aux droits communs de façon plus globale.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION

TROIS FACTEURS A CONSIDÉRER

L'évolution du profil des adolescents admis vient réinterroger nos pratiques professionnelles notamment au regard :

- D'un phénomène d'isolement et de dépression observés chez les adolescents, sans pouvoir leur apporter de réponses adaptées sur le secteur sanitaire.
- D'un environnement urbain fait de réseaux divers et d'influences délinquantes voir extrêmement violentes. Les jeunes que nous accueillons, par leurs fragilités, en sont de plus en plus la cible.
- De demandes par les familles de temps d'apprentissages scolaires, parfois exacerbés par le souhait d'une normalité absolue au détriment du soin prioritaire du handicap psychologique et psychique.

Tout ceci amène à des situations extrêmes : exclusions scolaires, fugues, demandes d'hospitalisations, de placements en foyer d'accueil, sans pour autant trouver de réponses sur le territoire : les jeunes sont trop âgés ou pas assez malades pour le sanitaire, trop jeunes ou pas assez précaires pour prétendre à des logements sociaux, trop agités ou pas assez adaptés pour rester au collège etc.

Les familles se présentent, la plupart du temps, démunies face à ce qu'elles ne peuvent plus gérer au domicile. Il est dur de voir grandir son enfant dans une société débordée sans perspectives d'avenir à leur offrir. Les parents se plaignent d'un système administratif ralentissant la mise en œuvre des demandes d'aides

humaines, parfois demandées 4 ans auparavant avant de recevoir une notification en DITEP. L'intensité des troubles a depuis augmenté et la démarche d'admission en institution médico-social devient un choix par défaut et d'autant plus difficile à accepter pour le jeune inscrit : « J'suis pas fou moi ! J'veux rester au collège avec mes potes... vous m'soulez avec vos histoires... c'est ma mère qui veut m'inscrire ici, moi j'ai rien demandé ! »

Certains parents préféreraient voir leurs adolescents travailler plutôt que devoir les obliger à aller à l'école. La reconnaissance des troubles psychiques peine à être mise au travail devant les réalités économiques auxquelles le public accueilli est confronté. Mais face aux fragilités grandissantes des jeunes, l'institution paraît encore être un point d'appui et de soutien pour les aider à traverser cette période de crises.

En tant que DITEP, notre rôle thérapeutique et notre mission de prévention, à l'égard de l'intensité des troubles du comportement, se trouvent aujourd'hui compromis tant les secteurs sanitaires et la protection de l'enfance sont embolisés.

Même si les admissions et les effectifs sur l'année 2023 n'ont pas augmenté sur la part accueil de jour, cela a tout de même permis de déployer un travail de fond sur la durée, pour soutenir les situations de jeunes les plus en difficultés. Malgré tout, des liens de confiance se sont tissés entre les professionnels, les jeunes, leur famille et les partenaires, tous réunis dans un sentiment d'impuissance partagé.

SCOLARITÉ

L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

L'éducation nationale met à disposition 10 postes de professeurs des écoles répartis sur l'ensemble du DITEP de Gerland, dont 1 coordonnateur pédagogique à temps plein sur cette mission.

Les années précédentes ont été principalement axées sur la mise en place de deux unités d'enseignement externalisées (UEE) au sein du collège Professeur Dargent à Lyon 3^{ème} et de la Cité scolaire Sembat-Seguïn à Vénissieux.

Afin de renforcer les liens entre le DITEP et les collèges, nous avons créé un pôle de "scolarisation partagée" sur l'unité des 12-15 ans et "d'accompagnement extérieur" pour les 14-20 ans. Ce pôle est constitué de 2 éducateurs spécialisés pour assurer l'accompagnement au quotidien de ces jeunes qui naviguent et 1 ou 2 enseignants restant sur place au DITEP avec des rôles et des missions très spécifiques.

LES DEUX UNITÉS D'ENSEIGNEMENT EXTERNALISEES

Chacune de ces unités est portée par un binôme enseignant-éducateur spécialisé et respectivement rattachée à l'équipe pluridisciplinaire interne de l'accueil de jour du DITEP correspondante aux âges des élèves (Cycle 1 pour les 11-15 ans et Cycle 2 pour les plus de 15 ans).

Depuis un an, nous nous efforçons de développer notre travail avec ces deux établissements autour du "donnant-donnant" :

- Etre personne ressource : chaque enseignant du DITEP, au sein de l'établissement d'accueil, assure une permanence de 2 heures par semaine pour être personne ressource auprès des équipes pédagogiques voire éducatives. Ils se rendent donc disponibles pour échanger sur certaines problématiques des jeunes scolarisés au sein de ces établissements (que ce soit sur des troubles ou des difficultés de comportement) en s'appuyant sur un fichier ressource élaboré par l'enseignante au sein de l'UEE collègue.

- Co-intervention avec certains enseignants : sur le lycée, l'enseignante du DITEP a créé un projet avec une enseignante accueillant des élèves allophones arrivant autour de la lecture et de l'écriture. Certaines séances se déroulent avec les élèves de ces 2 dispositifs.
- Temps d'observation d'un jeune en difficulté : sur le collège, l'éducateur peut, à la demande de l'équipe pédagogique et de la direction, proposer une observation puis des pistes de réflexion grâce à des outils spécifiques (grille d'auto-évaluation, grille de diagnostic des difficultés/troubles). Cette observation se fait durant trois créneaux de cours différents suivis d'un entretien.
- - Temps de remédiation pédagogique (1h/semaine) : sur le collège, l'enseignante du DITEP reçoit certains élèves de 6ème qui ont de grosses difficultés d'apprentissage ou qui ont du mal à s'adapter aux conditions de travail au sein du collège pour travailler certaines compétences scolaires et la méthodologie (organisation, planification...).

« SCOLARITÉ PARTAGÉE » ET « ACCOMPAGNEMENTS EXTÉRIEURS »

Un soutien pédagogique est offert aux jeunes inscrits dans des établissements scolaires ordinaires, tels que les collèges, lycées professionnels, CFA, etc. Ce soutien est adapté à leurs besoins individuels et le suivi est planifié en collaboration avec l'équipe éducative de l'école et les professionnels du DITEP, tout en impliquant activement les jeunes et leurs familles.

Des réunions régulières sont tenues entre les intervenants travaillant avec le jeune afin d'ajuster les interventions en fonction de l'évolution de sa situation scolaire. Les éducateurs spécialisés assurent également un suivi éducatif des jeunes.

Les interventions, qu'elles soient éducatives ou scolaires, sont adaptées aux besoins et au projet individuel de chaque jeune, que ce soit sur le site scolaire ou au sein du dispositif ITEP de Gerland. Certains jeunes peuvent partager leur temps entre le DITEP et l'établissement scolaire ordinaire, et cette répartition peut évoluer en fonction du progrès de l'élève. De même, un jeune peut revenir à plein temps au DITEP ou progressivement étendre son temps de scolarité dans un environnement ordinaire. Chaque jeune, même s'il est scolarisé à plein temps dans un établissement ordinaire, bénéficie d'un suivi éducatif, avec la possibilité de participer à des activités éducatives les mercredis matin. Par ailleurs, les aspects thérapeutiques assurés par les professionnels du DITEP sont adaptés individuellement aux besoins des jeunes. Ce travail sur la scolarité partagée se distingue par sa flexibilité, ce qui favorise la progression de chaque jeune.

Les pôles opérationnels, respectivement pour les groupes d'âge 12-15 ans et 15-20 ans, sont composés d'une équipe pluridisciplinaire dédiée incluant des éducateurs, des enseignants, une équipe thérapeutique (psychologues, orthophonistes et psychomotriciennes) et médecin pédopsychiatre. Chacun de ces membres tient des rôles et des missions spécifiques, contribuant ainsi à la réussite du parcours éducatif et thérapeutique des jeunes afin de soutenir la scolarité du jeune.

Nos engagements se traduisent par les missions suivantes :

Les équipes du pôle "scolarité partagée" pour le cycle 1 (12-15 ans) et du pôle "accompagnement extérieur" pour le cycle 2 (15-20 ans) travaillent en étroite collaboration avec les enseignants, les intervenants des lycées professionnels et des centres de formation pour favoriser au maximum l'inclusion scolaire des jeunes au sein de leur établissement.

Nos actions sont :

- Accompagner les élèves dans leur parcours scolaire ou professionnel en leur offrant un encadrement pédagogique et éducatif personnalisé. Nous mettons en place des solutions temporaires telles que des

emplois du temps partagés entre le DITEP et les établissements scolaires, ainsi que des méthodes pédagogiques adaptées aux besoins de chaque élève.

- Favoriser l'inclusion scolaire ou professionnelle en développant des dispositifs adaptés pour répondre aux besoins spécifiques de chaque jeune. Cela comprend des aménagements personnalisés, des soutiens éducatifs pour faciliter l'accessibilité aux apprentissages, ainsi qu'un accompagnement thérapeutique tel que des séances de thérapie, d'orthophonie et de psychomotricité.
- Informer, soutenir et sensibiliser les équipes pédagogiques par le biais de rencontres avec l'équipe pluridisciplinaire du DITEP. Cela vise à favoriser une collaboration étroite avec les familles et les établissements scolaires, ainsi qu'à résoudre les conflits et à trouver des solutions alternatives.

Nos principaux atouts résident dans :

□ **La coopération interinstitutionnelle :**

Partenariats solides entre l'équipe du DITEP et les enseignants, pour une meilleure compréhension des besoins et problématiques de chaque élève notifié DITEP.

□ **Les ressources pour les enseignants :**

Partage d'outils pédagogiques adaptés pour aider les enseignants dans leur travail auprès des élèves en difficulté.

□ **Le suivi de la scolarisation et accompagnement :**

Les éducateurs spécialisés assurent le suivi des jeunes du DITEP, la reprise des situations conflictuelles, les recherches de solutions alternatives.

Chaque professionnel a un rôle qui lui est propre dans sa mission :

L'enseignant :

- Soutien dans les apprentissages des jeunes en scolarité partagée.
- Compense une partie des apprentissages qui ne sont pas dispensés aux élèves dans leur établissement scolaire au vu de leur emploi du temps partagé.
- Est repéré comme personne-ressource auprès des enseignants des établissements scolaires accueillant nos élèves.
- Assure le lien pédagogique avec les enseignants accueillant les élèves en scolarité partagée.

L'éducateur spécialisé :

- Propose des temps éducatifs adaptés aux besoins des jeunes en scolarisation partagée.
- Est également repéré comme personne-ressource pour les établissements accueillant les jeunes en scolarité partagée. Il participe aux bilans réguliers.
- Accompagne des élèves dans leur parcours scolaire ou professionnel avec un encadrement éducatif personnalisé.
- Propose des solutions temporaires, comme des emplois du temps aménagés ou des médiations, pour soulager les tensions.

L'accompagnement thérapeutique :

- Prises en charge en thérapie, orthophonie, et psychomotricité.
- Informations, soutien, et sensibilisation des équipes pédagogiques via des rencontres avec l'équipe pluridisciplinaire du DITEP.
- Accompagnement du jeune dans son parcours de scolarisation, résolution des situations conflictuelles, et recherche de solutions alternatives.

Une collaboration étroite avec les familles et les établissements scolaires :

- Mise en place de dispositifs adaptés pour répondre aux besoins spécifiques de chaque jeune.
- Aménagements personnalisés et soutiens éducatifs pour favoriser l'accessibilité aux apprentissages.

« La scolarité partagée » du cycle 1 a accompagné 13 adolescents de 12 à 15 ans.

« L'accompagnement extérieur » du cycle 2 a accompagné 25 adolescents ou jeunes adultes de 15 à 20 ans en ambulatoire sur leur lieu de formation (lycée professionnel, centre de formation).

Sur l'année 2022-23, 72 % des jeunes accompagnés sont réellement en scolarité partagée, 28% ayant été exclus des établissements scolaires ou refusant tout contact avec le DITEP (cf. figure 1).

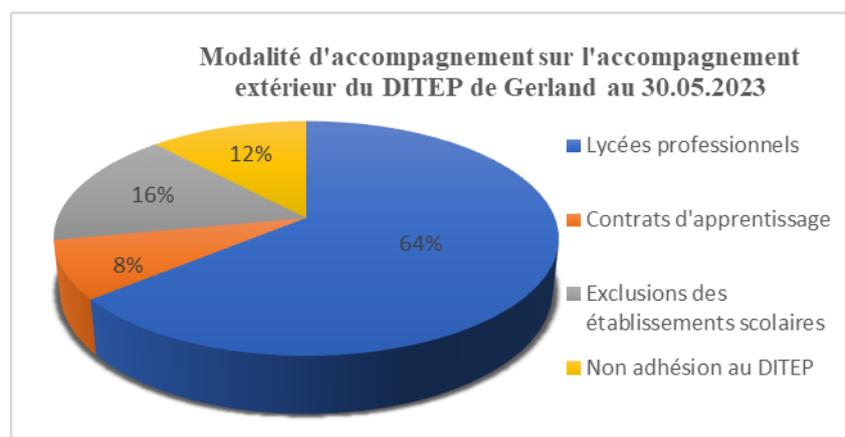


Figure 1– Modalité d'accompagnement extérieur des 15 / 20 ans

Les retours des établissements scolaires travaillant en partenariat avec le DITEP soulignent l'importance de la collaboration collégiale pour adapter la pratique pédagogique et favoriser la réussite des élèves présentant des troubles du comportement. Ils reconnaissent la complexité de la gestion de ces comportements et soulignent le besoin de ressources et de formations supplémentaires pour mieux les comprendre et les gérer de manière appropriée, tout en évitant la stigmatisation et l'exclusion.

Par ailleurs, une fluidité dans l'accompagnement est constatée grâce à la formation des équipes pluridisciplinaires, notamment des éducateurs spécialisés, qui disposent de ressources et de compétences spécifiques pour répondre aux besoins des jeunes. Cependant, des défis subsistent, notamment dans la gestion des comportements perturbateurs en classe. Les enseignants expriment le besoin de ressources et de formations supplémentaires pour répondre adéquatement aux besoins des élèves, tout en promouvant un environnement inclusif et bienveillant.

Il est également noté que les enseignants du DITEP interviennent peu dans les établissements partenaires actuellement, en raison de contraintes institutionnelles les obligeant à rester en interne pour assurer la permanence d'accueil pédagogique des élèves arrivant en décalé sur la journée. De plus, certains professionnels signalent des freins dans la coordination des soins et des services pour les jeunes, notamment la difficulté à établir des liens avec certains établissements, ce qui peut entraver la mise en place d'un suivi efficace.

Enfin, une augmentation du temps de prise en charge au sein du DITEP est observée pour les jeunes, notamment en raison de la méconnaissance du handicap par les partenaires, ce qui souligne la nécessité de renforcer la sensibilisation et la collaboration entre les différents acteurs.

SCOLARISATION UNIQUEMENT EN INTERNE

Les adolescents accueillis, en interne, sur le DITEP de Gerland ont pour la grande majorité un parcours chaotique dans le système scolaire ordinaire. Leurs parcours sont souvent « entachés » d'exclusions, d'échecs, de déscolarisations.

L'unité d'enseignement en interne a pour objectifs de :

- Trouver ou de retrouver le désir et le plaisir d'apprendre.
- Permettre de connaître ses capacités et ses difficultés pour oser se risquer.

Elle est pour ces jeunes une transition obligatoire avant un retour vers le milieu ordinaire.

RÉSUMÉ DES INTÉGRATIONS SCOLAIRES POUR LES JEUNES ACCOMPAGNÉS PAR L'ACCUEIL DE JOUR

Intégrations scolaires				
Structure scolaire sur la période	Inclusion sur la période			
	Nombre de jeunes			
	Non	Oui	Total	%
Collège classe ordinaire	0	13	13	40.63%
Apprentissage/alternance	0	5	5	15.63%
Lycée professionnel / EREA	4	10	14	43.74%
Total	4	28	32	100%

DIPLOMES DE L'ÉDUCATION NATIONALE OBTENUS PAR LES JEUNES DE L'ACCUEIL DE JOUR

□ ASSR 1 :

Sur les 11 élèves inscrits : 6 élèves ont été admis, 1 non admis et 4 élèves ne se sont pas présentés (malgré une session de rattrapage).

□ ASSR 2 :

Sur les 15 élèves inscrits : 12 élèves ont été admis et 3 élèves ne se sont pas présentés (malgré une session de rattrapage).

□ Certificat de Formation Générale (CFG) :

Au sein de l'établissement :

Sur les 11 élèves inscrits : 4 élèves ont été admis.

Pour les jeunes en scolarité partagée sur d'autres établissements :

Sur 6 élèves inscrits : 5 élèves ont été admis.

□ Diplôme national du Brevet (DNB) :

Pour les jeunes en scolarité partagée sur d'autres établissements :

Sur les 2 élèves inscrits : 2 élèves ont été admis.

INSERTION PROFESSIONNELLE

SERVICE I.S.A.

Ce service d'Accompagnement et d'Insertion Sociale, depuis sa création en 2021, est assuré par 2 éducatrices spécialisées chargées d'insertion et regroupe les 3 Assistantes de service social du DITEP et 1 psychologue dédiée. L'équipe soutient, en transversalité, l'ensemble des équipes sur le dispositif et s'appuie sur les temps d'élaboration en groupe de travail pour proposer un accompagnement complémentaire aux jeunes pour lesquels la notion d'insertion sociale prend une part importante de son projet personnalisé. Ainsi, le service I.S.A. a soutenu

- L'ensemble des projets de sortie et préparation des jeunes majeurs à l'orientation professionnelle,
- La proposition de thérapies familiales pour les parents dont l'enfant aurait besoin de cet appui
- L'organisation du Café parents chaque mois
- Sa mission d'aide en tant que Service de suite pour répondre au mieux aux sollicitations des jeunes sortis du DITEP.

Nous le voyons, accompagner un jeune nécessite aujourd'hui de faire lien avec un nombre croissant de partenaires afin de garantir une cohérence minimum de l'accompagnement. Chercher, entretenir les liens partenariaux, développer un réseau d'acteurs devient de plus en plus complexe et demande de plus en plus de temps. Le DITEP s'est doté du service I.S.A. dont une des missions transversales est également de répondre à ce besoin de lien et de maillage partenarial.

LES ATELIERS PRÉPROFESSIONNELS

Les ateliers sont ouverts à tous les jeunes accompagnés par le DITEP, qu'ils fréquentent l'accueil de jour ou le SESSAD. En début d'année 2023, une visite des ateliers préprofessionnels a été organisée en présence du Responsable de la Logistique et des Environnements (RLE) dans le but de recenser les besoins et les dysfonctionnements, de réorganiser les espaces et d'évaluer l'état du matériel. Lors de cette visite, plusieurs priorités ont été identifiées, notamment la sécurisation des machines-outils, la mise en place des affichages obligatoires, l'organisation du stockage des produits et leur compatibilité, ainsi que le respect des règles concernant la présence des jeunes de moins de 15 ans dans les ateliers. Les ateliers ont été réorganisés en tenant compte des exigences légales (sécurité des machines, âge des jeunes), de l'ouverture vers l'extérieur (établissements extérieurs à l'association), des jours d'intégration des jeunes du SESSAD, des projets individuels des jeunes et des chantiers en cours.

L'organisation des ateliers, sur la semaine, se décline de la façon suivante :

Les adolescents âgés de 14/15 ans bénéficient d'un temps de découverte des ateliers le lundi après-midi, tandis que les autres plages horaires sont dédiées à l'accueil des jeunes de plus de 15 ans dans des ateliers préprofessionnels. De plus, deux créneaux sont réservés pour la "classe technique" : le mardi matin de 10h00 à 12h00 et le jeudi de 09h00 à 11h00, animés par un éducateur technique et un enseignant.

Le DITEP de Gerland dispose d'un plateau technique constitué de 4 ateliers :

- ❑ **Service espaces verts et nettoyage des locaux** : englobant des activités internes et des chantiers externes tels que celui réalisé à l'église de Sainte-Thérèse à Sainte Foy les Lyon.
- ❑ **Plateforme des métiers du bâtiment/menuiserie** : maintien des partenariats avec le conseil de quartier de GERLAND et le chantier de Givors. Au cours de l'année, des projets tels que la fabrication de bibliothèques et de tables et bancs pour Habitat et Humanisme ont été réalisés. En outre, l'atelier a effectué des chantiers internes (rénovation des bancs et bacs à fleurs de la cour des petits...) ainsi que des interventions sur les différents établissements des PEP69.
- ❑ **Boulangerie** : actuellement en production interne exclusive, mais un projet de collaboration avec l'association Habitat et Humanisme est en cours de développement.
- ❑ **Cuisine / pâtisserie** : Poste à pourvoir depuis novembre 2023, faute de candidature.

Une ouverture vers d'autres DITEP a permis d'intégrer cette année encore des jeunes accompagnés par le DITEP Clair Joie situé à Saint Just d'AVRAY, le SESSAD de Villeurbanne, le DITEP de La Maison des enfants d'Oullins (sauvegarde 69) avec des accompagnements pouvant aller d'un mois à 12 mois. Nous observons une hausse de la demande d'accueil des jeunes provenant d'autres associations, ce qui se traduit par la programmation de plusieurs visites préalables à l'élaboration d'une convention.

Le travail en lien avec le DITEP de La Cristallerie a, quant à lui, permis de créer des passerelles entre les ateliers et d'accueillir, de maintenir des jeunes mobilisés dans leur parcours d'apprentissage. Ce travail a également permis une réflexion autour de projets spécifiques ainsi que sur la continuité du projet et d'accompagnement d'un jeune (lors du départ d'un ETS ou lors d'un arrêt maladie de plusieurs semaines par exemple).

La figure 1 ci-dessous permet de constater une répartition inégale des jeunes en ateliers :

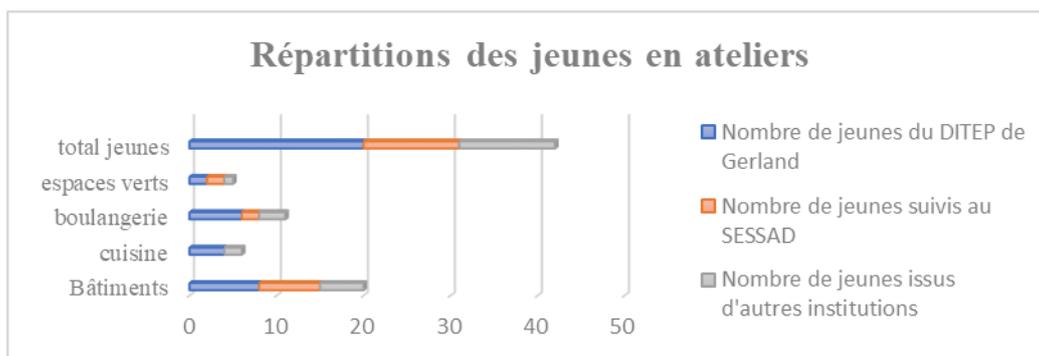


Figure 1 – Répartition des jeunes en atelier, selon leur modalité d'accueil

Atelier et certification de compétences

Le "plateau technique" sur les deux DITEP a validé la formation de tuteur/formateur avec le dispositif Zéro barrière lors d'une formation en Avril 2023 à l'exception de 3 professionnels qui rattraperont la formation. L'expérimentation de la mise en place de Certificats de Qualification Professionnelle (CQP) pour un jeune sur la plateforme bâtiment, a débuté en décembre 2023 pour se terminer en avril 2024.

En effet, le jeune obtiendra une reconnaissance professionnelle, sociale et personnelle reconnue par l'Etat à travers :

- un apprentissage d'un métier à son rythme en étant en situation de travail ;
- une évaluation égalitaire sur un cadre reconnu ;
- une formalisation des acquis sur un passeport de compétences valorisable sur un curriculum vitae ;
- une facilitation d'obtention de titres et certificats professionnels ;
- un gain de confiance en soi et en autonomie.

FILE ACTIVE – INTENSITÉ D'ACCOMPAGNEMENT

File active annuelle pour la partie Accueil de jour, Accueil de nuit			
Nombre des situations en cours au 01/01 année N	Admissions	Sortants	Total file active
100	11	27	111

File active annuelle pour la partie Ambulatoire (SESSAD)			
Nombre des situations en cours au 01/01 année N	Admissions	Sortants	Total file active
53	13	13	66

L'ACTIVITÉ

Il a été souligné, à plusieurs chapitres de ce rapport, plusieurs arguments traduisant une activité moindre comparativement aux années précédentes, en lien notamment avec la fermeture contrainte de l'hébergement séquentiel de janvier à septembre 2023, ainsi qu'avec les effets secondaires de la crise institutionnelle absorbée encore cette année.

DONNEES CHIFFRÉES DES USAGERS

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	TOTAL 2023
Nombre de jours d'ouverture	21	14	24	14	19	22	9	7	21	21	19	17	208
Niveau d'activité contractualisé	21	14	24	14	19	22	9	7	21	21	19	17	208
Capacité totale autorisée de l'établissement	110	110	110	110	110	110	110	110	110	110	110	110	
File active contractualisée	121	121	121	121	121	121	121	121	121	121	121	121	
Total effectif admis	100	99	96	93	93	92	91	95	93	90	90	88	
Semi-Internat Capacité autorisée	102	102	102	102	102	102	102	102	102	102	102	102	
Semi internat file active contractualisée	112,2	112,2	112,2	112,2	112,2	112,2	112,2	112,2	112,2	112,2	112,2	112,2	
Semi internat File active accompagnée	100	99	96	93	93	92	91	95	90	86	85	83	
Activité prévisionnelle budgétaire en journées	1 928	1 285	2 203	1 285	1 744	2 020	826	643	1 928	1 928	1 744	1 561	19 094
Total journées réalisées	1 580	1 006	1 615	956	1 251	1 532	619	439	1 471	1 382	1 536	1 284	14 671
Taux présence	73,7%	70,4%	66%	67%	64,5%	68,2%	67,4%	61,4%	68,6%	64,5%	79,2%	74%	
Taux présence cumulé		72,4%	69,8%	69,2%	68,2%	68,2%	68,2%	67,8%	67,9%	67,5%	68,7%	69,1%	
Ecart du mois	-348	-279	-588	-329	-493	-488	-207	-204	-457	-546	-208	-277	-4 423
Ecart cumulé	-348	-627	-1 215	-1 544	-2 038	-2 525	-2 732	-2 936	-3 393	-3 939	-4 147	-4 423	
	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	TOTAL 2023

Internat Séquentiel places autorisées	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	
Internat File active contractualisée	8,8	8,8	8,8	8,8	8,8	8,8	8,8	8,8	8,8	8,8	8,8	8,8	
File active accompagnée	0	0	0	0	0	0	0	0	3	4	5	5	
Activité prévisionnelle budgétaire en journées	151	101	173	101	137	158	65	50	151	151	137	122	1 498
Total journées internat réalisées	0	0	0	0	0	0	0	0	12	26	35	43	116
Valorisation journées internat sur transferts			1	8	1		68						78
Total journées internat	0	0	1	8	1	0	68	0	12	26	35	43	194
Taux présence	0%	0%	0,5%	7,1%	0,6%	0%	94,4%	0%	7,1%	15,4%	23,0%	31%	
Taux présence cumulée		0%	0,2%	1,5%	1,3%	1,1%	7,9%	7,5%	7,4%	8,4%	9,8%	11%	
Ecart du mois	-151	-101	-172	-93	-136	-158	3	-50	-139	-125	-102	-79	-1 304
Ecart cumulé	-151	-252	-424	-517	-652	-811	-808	-858	-997	-1 122	-1 224	-1 304	
	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	TOTAL 2023
Ambulatoire Capacité autorisée	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	
Accompagnement ambulatoire file active contractualisée	56	56	56	56	56	56	56	56	56	56	56	56	
File active accompagnée	55	55	55	55	56	56	56	56	55	54	57	56	
Activité prévisionnelle budgétaire en actes	336	224	384	224	304	352	144	112	336	336	304	272	3 328
TOTAL ACTES REALISES	418	263	397	342	476	452	147	134	319	315	230	200	3 693
Taux actes réalisés	124%	117%	103%	152%	156%	128%	102%	120%	95%	94%	76%	74%	
Taux actes cumulé		122%	114%	122%	129%	129%	127%	126%	122%	119%	114%	111%	
Ecart du mois	82	39	13	118	172	100	3	22	-17	-21	-74	-72	365
Ecart cumulé	82	121	134	252	424	524	527	549	532	511	437	365	

LES ACTIVITÉS RÉCURRENTES ET LES PROJETS DE L'ANNÉE

LES MÉDIATIONS GROUPALES DE L'ACCUEIL DE JOUR

Sur le Cycle 1 : Restaurer, sécuriser et redonner le goût d'apprendre

En plus des temps de classe et d'éducation sportive, nous avons également mis en place des temps de médiations groupales ou individuelles, visant à apporter aux jeunes des expériences qui les portent au quotidien dans le développement de leur bien-être :

- **Les groupes de découvertes culturelles** favorisent la rencontre à travers l'histoire et le monde artistique (visites de musées, musique...)
- **La cuisine en groupe** : cette médiation donne aux jeunes la possibilité d'acquérir des gestes techniques pré professionnels. Cela leur permet de découvrir les métiers de la restauration, avec l'idée de partager et de transmettre des recettes simples via la confection d'un repas. Cet atelier permet particulièrement aux participants de s'inscrire dans un projet collectif, convivial et respectueux (socialisation, confiance en soi, lien social...). C'est également l'apprentissage de base des règles d'hygiène et d'équilibre alimentaire mais aussi l'occasion d'apprendre à faire les courses correspondant au menu et à gérer un budget en se rendant avec l'éducateur spécialisé au magasin.
- **Les soins du visage** : l'objectif est de repositionner le jeune en tant qu'individu en maintenant et / ou en restaurant l'estime de soi à travers le corps. Ces temps répondent aussi aux transformations de la peau et du corps, naturelles à aux âges de l'adolescence. Ce sont des moments de relaxation et d'échanges avec l'autre qui aident à se regarder et se voir avec bienveillance pour apprendre à "prendre soin de soi".
- **Le jardinage** : cette médiation favorise l'éducation à l'environnement, stimule les sens : création de sensations visuelles, auditives, olfactives et tactiles. Elle permet de canaliser les émotions au travers des lieux calmes et sécurisants.
- **La poterie** : L'argile est une matière vivante, technique et souple faisant directement appel au sensoriel comme médiateur des émotions et des souvenirs. Ainsi, il devient possible de faire l'expérience d'un processus de création favorisant l'expression de soi.
- **Le groupe « Ciné club »** est basé sur le visionnage d'une émission ou d'un film pour sensibiliser les jeunes à une thématique choisie dans le groupe et faire naître des échanges ou débats citoyens. Ces moments partagés permettent aux jeunes de (mieux) s'informer et réfléchir sur des sujets de société.
- **Projet « collecte et partage de vêtements & maroquinerie »** : Ce projet fait suite à une réflexion d'équipe sur le contexte sociétal actuel (coût de la vie, surconsommation, gaspillage, recyclage...) mais aussi suite à un constat des besoins concrets repérés chez les jeunes accueillis sur le groupe en interne. L'idée est de transmettre aux adolescents les valeurs de solidarité et d'entraide. Les objectifs sont multiples : permettre aux jeunes de prendre conscience du coût de la vie, apprendre à se vêtir convenablement avec des tenues adaptées en fonction du climat ou de son activité (ex : sport), à se décaler de l'importance superficielle donnée aux habits de marque, à partager, prendre conscience de son implication dans la communauté et se sentir utile, se sensibiliser au développement durable, et s'ouvrir vers l'extérieur par du partenariat développé avec des associations humanitaires.

□ **Intervention de l'association E-enfance pour un atelier de sensibilisation aux harcèlements et à l'utilisation des réseaux sociaux.** Ce projet d'intervention a été expérimenté auprès des jeunes du cycle 1 pour répondre notamment à la problématique repérée sur ce groupe. L'agitation et l'absentéisme ce jour-là, n'ont pas été bien efficace mais il a permis une première expérience reconduite en 2024 pour les plus grands. Le sujet des médiateurs et des réseaux sociaux, reste une préoccupation majeure pour les professionnels car ils doivent maintenant intégrer ce nouvel environnement de travail pour accompagner les jeunes dans leur apprentissage des liens et de l'entrée en relation. Et cela complexifie la tâche de sécuriser des adolescents déjà très fragilisés par leurs troubles.

Sur le Cycle 2 : Des médiations plus en lien avec la vie active et le sport pour remobiliser

□ Au programme pédagogique :

- Vie professionnelle, chaque lundi après-midi
- Préparation au Certificat de Formation Générale (CFG)
- Formation Prévention Santé Environnement, au vue de préparer un CAP
- Classe technique conjointement aux ateliers et coconstruit avec les éducateurs techniques spécialisés
- Art plastique
- Classe ordinaire

□ Pratiques et études sportives :

- Natation
- Multi sports
- Escalade les mercredis matins des 2 premiers trimestres
- Initiation aux sports nautiques (voile, bateau...) les mercredis matins du 3 trimestre
- Foot salle
- Musculation
- Boxe

□ Les médiations éducatives hebdomadaires :

- Atelier Vie quotidienne
- Equitation
- Médiation animale
- Projet culturel chaque mercredi
- Cuisine
- Atelier vélo

LES MEDIATIONS GROUPALES EN AMBULATOIRE (SESSAD)

Les médiations éducatives constituent un support pour installer un cadre et instaurer le lien avec un groupe de jeunes.

Elles peuvent avoir des objectifs spécifiques : le bien-être, la créativité, l'expression ou venir en appui des contenus pédagogiques.

Outre les médiations traditionnelles (cuisine, musique, arts plastiques...) ayant pour objectifs principaux la construction du lien et la socialisation, plusieurs médiations plus spécifiques sont proposées.

□ **La médiation groupale "cuisine"** est une médiation éducative portée par Mme Gnonhanlou, éducatrice spécialisée et qui vise à :

- Développer la relation à l'autre : par le support de la cuisine, entrer en lien avec les autres de manière détendue. Favoriser un climat de bien-être, cet atelier n'est pas professionnel mais bien un support à la relation. Les jeunes apportent des recettes de la maison et les font partager au groupe.
- Travail de socialisation : favoriser les temps d'échange, de partage. Par le biais des recettes, échanges sur la culture, les codes, les préoccupations de chacun.
- Travail sur les codes sociaux : on ne fait pas pareil à la maison et à l'école. Comment prenons-nous le repas ? Comment accepter "les codes" en France sans "trahir" sa culture ? Comment trouver sa place en groupe ? Comment trouver des compromis ?
- Développer l'autonomie : de fait, en choisissant une recette, en vérifiant le budget, en faisant les courses. Apprendre à faire avec l'adulte, puis à côté, puis seul.
- Développer une logique et organisation : de par les dosages à faire, les temps de cuisson, de préparation à respecter, aider les jeunes à faire des liens, des déductions.
- Développer la confiance en soi : permettre aux jeunes de prendre du plaisir à réaliser, à déguster.
- Développer la valorisation : mise en valeur des productions, des réussites.
- Travailler sur la frustration : accepter de se tromper, de "rater" et recommencer.
- Apprendre à accepter les conseils des autres.
- Travailler l'ouverture et la découverte : partager ce que les jeunes ont produit avec le SESSAD, avec les membres de leur famille.
- Travailler sur l'équilibre alimentaire : introduire progressivement des notions basiques. Négocier pour que les jeunes acceptent de découvrir les légumes autrement.
- La visée de ce groupe est de développer l'autonomie et la socialisation par une pratique culinaire basique, rassurante et valorisante.

□ **Le groupe "Ciné-débat"** est une médiation interdisciplinaire co-portée par Mme BARRIQUAND, enseignante spécialisée et Mme CARRON, éducatrice spécialisée dont les objectifs sont :

- Apprendre à être spectateur. Il s'agit ici de former le goût et susciter la curiosité et l'intérêt des jeunes pour des films de qualité par la découverte d'œuvres cinématographiques contemporaines et du patrimoine.
- Découvrir le monde grâce au cinéma. Le cinéma, documentaire ou fiction peu importe, parle du monde et en représente des aspects souvent méconnus des jeunes. Des recherches documentaires peuvent être proposées pour approfondir les découvertes faites au travers du film.
- Parler et écouter les autres parler du film. Face à une pratique trop souvent passive de la télévision, il s'agit pour l'enseignante et l'éducatrice de mettre en œuvre une attitude active des jeunes devant le film.
- Oser s'exprimer personnellement à partir du film. Les jeunes sont invités par le dispositif projectif du cinéma à s'identifier aux protagonistes de ces récits d'apprentissage. Le travail sur le film peut alors donner à beaucoup l'occasion de parler de soi en faisant détour par l'œuvre de fiction.
- Apprendre à analyser un film. Le film n'est pas le texte. Le cinéma a des façons de raconter, de construire les personnages, de traiter le temps et l'espace qui lui sont propres.
- Découvrir le cinéma comme un art. Proposer des films du patrimoine, c'est à la fois constituer un univers de référence qui peut rendre lisible la création contemporaine et éprouver la capacité d'œuvres du passé à rejoindre le spectateur d'aujourd'hui dans ses préoccupations. C'est aussi permettre aux jeunes d'acquérir les premiers éléments d'une culture cinématographique en les initiant au langage de l'image et à son analyse ; en créant des réflexes méthodologiques de réflexion et d'analyse critique ; en proposant une approche pluridisciplinaire qui donnera du sens aux apprentissages.

□ **Le "groupe fille"** est également reconduit cette année et est porté par Mesdames Perruchet et Kassam. Le groupe fille a pour intention de proposer aux jeunes accueillies sur le DITEP un lieu et un temps de groupe où elles puissent partager leurs questionnements, leurs ressentis et leur vécu autour de questions qui ont trait à l'adolescence en général et particulièrement à leur épanouissement en tant que jeune fille ou jeune femme. Ce lieu permet un échange également sur les valeurs et opinions de chacune, liées à leur culture, leur entourage mais également à ce qu'elles peuvent percevoir sur les réseaux sociaux. Ceci ouvrant parfois sur des sujets qui s'éloignent des problématiques féminines pour entrer davantage dans des questions de société plus larges.

Le groupe ne se limite donc pas à la seule idée d'évoquer des sujets qui tournent autour du féminin mais de pouvoir permettre aux jeunes filles accueillies d'avoir un espace repéré à elles et pour elles.

C'est un temps de groupe qui se veut sécure et rassurant, où chacune doit penser sa place et celles des autres, sans jugement, en permettant l'échange dans un cadre respectueux de leur vie personnelle et intime.

Depuis cette année ce groupe fille est une médiation transversale au Ditep, et s'adresse ainsi aussi bien aux jeunes filles accueillies en ambulatoire qu'aux jeunes filles accueillies en interne.

□ **Le projet de zoothérapie**, porté par Mme Kassam, est une médiation groupale qui s'ancre dans l'observation que les jeunes ont vécu des échecs et des expériences parfois difficiles au sein de leurs différents lieux de vie (scolaire, familial, social) fragilisant leurs assises narcissiques. A travers la médiation animale, le jeune pourra être et se sentir valorisé et nourrir son estime de soi pour s'épanouir. Au travers du groupe autour de l'animal, chaque jeune pourra développer son sens du "partage", de la bienveillance et de conseil envers les autres jeunes du groupe. C'est également les responsabiliser en les mettant auprès d'un être vivant dont ils devront s'occuper et prendre soin.

□ **La médiation groupale "Jeux de rôle"**, portée de façon interdisciplinaire avec un thérapeute et une éducatrice spécialisée.

Le contexte de la création de ce groupe vise à répondre aux difficultés repérées telles que :

- Trouver sa place dans un groupe.
- Comprendre les situations sociales : percevoir ce que ressent l'autre, et ses propres émotions dans des situations quotidiennes et/ou conflictuelles.
- Élaborer autour de situations qui ne peuvent pas de prime abord être pensées.
- Se mettre à la place de l'autre.
- Trouver des solutions de communication verbales ou corporelles adaptées à une situation.

□ **Projet Groupe « Actualités »**, co-animée par Céline Kassam, éducatrice spécialisée et Nellie Quérat, psychologue clinicienne.

Les adolescents que nous accueillons sont souvent hyper-connectés et passent une grande partie de leur temps libre branché sur leur smartphone qui vient remplacer le doudou de leur enfance. Il devient alors un objet transitionnel entre eux et le monde, mais contrairement au doudou qui permet au petit enfant de se relier au monde qui l'entoure, le smartphone peut dans certains cas faire barrage à ce monde environnant et constituer un refuge enfermant.

Sur leur téléphone, les adolescents sont bombardés par tout un tas d'informations qui circulent via les réseaux dits « sociaux », à travers lesquels ils tentent de construire des repères identitaires, de se reconnaître. Ces informations qui, posées comme des vérités, viennent faire bouchons, écrans à la réflexion, aux questionnements, aux doutes...

Dans le cadre de nos pratiques quotidiennes auprès des jeunes, nous remarquons que ces informations ne sont pas (heureusement) complètement avalées comme telles. Elles peuvent les marquer, les heurter, les bousculer. Ils viennent parfois nous questionner, souvent nous provoquer, essayer de vérifier quelles seraient nos réactions, bien évidemment, surtout sur les sujets d'actualité « brûlants ». Nous faisons aussi le constat que souvent les enseignants et/ou les parents bottent en touche aux questions que peuvent leur

adresser les adolescents, par peur des débordements que cela pourraient créer, ou par lassitude. Reste alors le groupe de pairs, qui, dans cette délicate période qu'est l'adolescence aurait plutôt tendance à vouloir gommer toute subjectivité qui se décalerait dangereusement de leur « norme » groupal, ou leur écran ! Aussi, nous proposons de mettre en place un groupe qui viendrait traiter de leurs questions d'actualité. Les objectifs de ce groupe viseront à favoriser la libre expression et la mise en route des processus de pensée. Autrement dit, la mise en pensée et la mise en mots, afin de les aider, si possible à métaboliser les actualités, ou du moins à pouvoir s'en distancier un peu.

Il s'agira de « déplier » une information et de la complexifier, en s'appuyant sur les échanges du groupe et de permettre aux jeunes de soutenir une parole singulière au sein d'un groupe, d'accepter celle des autres.

□ **Le Groupe Suède** : initié l'année dernière, le projet Erasmus + visant à soutenir la citoyenneté (culturelles, écologiques, et sportives) dans une dimension européenne à destination de jeunes en situation de handicap, a été le fil rouge annuel pour 10 jeunes et l'ensemble de l'équipe. Le voyage en Suède qui a eu lieu début juillet n'est que la partie émergée d'un projet conséquent.

La première étape fut de concevoir ce projet avec un groupe de jeunes en répondant d'abord de façon complète et rigoureuse aux attendus du dossier d'admissibilité Erasmus +. La destination « Suède » est un choix collectif sortant des « sentiers battus » des destinations ensoleillées et balnéaires. C'est un choix porté autant par l'équipe que par les jeunes qui souhaitaient vivre une aventure à laquelle ils n'auraient jamais pensé individuellement.

La constitution du dossier a été l'occasion pour eux de découvrir l'intégralité d'une démarche projet, dans toutes ses dimensions, administratives, financières, législatives et culturelles. Le groupe s'est ainsi retrouvé de façon hebdomadaire afin de finaliser le dossier de candidature. Cette première étape a été couronné de succès, le dossier étant validé avec 96 points sur 100 !

Du mois de janvier au mois de juillet il restait à consolider la phase du voyage, ce fut le temps des recherches de logements, de transports et de travail avec les partenaires de ce voyage. Ce fut également le temps des contraintes imprescriptibles. Deux jeunes du groupe ont été en difficulté pour obtenir les documents administratifs de voyage. Jusqu'à la dernière limite nous avons essayé de trouver les réponses administratives, tant auprès de la préfecture que des ambassades dont ces jeunes relevaient. Ce fut en vain et ces jeunes n'ont pu profiter du voyage. Pour autant la cohésion groupale qui s'est créé leur a permis d'être symboliquement présent en Suède via les réseaux sociaux.

Tout au long de ce projet nous avons rencontré les familles qui ont été associées et informées à chaque étape du projet. En levant les inquiétudes de certaines, en soutenant la dimension pédagogiques et éducatives pour d'autres qui imaginaient uniquement le voyage d'agrément, nous avons pu créer une réelle dynamique et un lien de confiance important avec ces familles.

Afin de garantir le bon déroulé du projet et de prendre en considération les troubles relationnels propres à chaque jeune, c'est une équipe interdisciplinaire de 8 professionnels qui s'est constituée. Educatrices, Psychologue et Assistante de Service Sociale ont ainsi été mobilisées. Le reste de l'équipe du Sessad n'a pas été en reste lorsque nous avons élaboré collectivement la constitution du groupe, en tenant compte de chaque projet individuel et des capacités de chaque jeune à vivre cette expérience collective. C'est également le reste de l'équipe qui s'est mobilisée afin de garantir aux jeunes qui ne partaient pas la continuité et la qualité des accompagnements.

Le séjour en Suède s'est bien passé même si de jour en jour, certains jeunes avaient besoin de pouvoir s'extraire du groupe pour se « re-poser » en étant accompagnés spécifiquement, pour pouvoir revenir à l'expérience collective proposée. La dynamique de groupe a renforcé les relations entre les jeunes de façon très positive.

Pour les professionnels, ce fut également la possibilité d'observer et comprendre les capacités et difficultés de certains de façon plus fine. Ce fut également une expérience d'équipe au sens large permettant également un renforcement des interactions interdisciplinaires de l'ensemble des professionnels de l'équipe du Sessad.

La suite du projet nous a amenés à animer plusieurs restitutions, que ce soit aux familles, aux autres jeunes, aux administrateurs de notre association, mais également à la rédaction d'un bilan écrit justifiant des sommes engagées et de la bonne réalisation des engagements pris.

Nous tirons un bilan très positif de cette expérience. A partir de cette expérience et en prenant en considération l'engagement important que cela demande, nous pourrions envisager de construire un nouveau projet Erasmus + mais en anticipant sa construction sur un an et demi, ne serait-ce que pour s'assurer que les jeunes du groupe soient tous en mesure de le mener à terme.

TRAVAILLER EN PARTENARIAT

Au regard de l'évolution des politiques publiques, des réalité territoriale et sociétale, il est impossible aujourd'hui pour le DITEP de travailler seuls ou sans regard sur l'extérieur.

TRAVAIL AVEC LES FAMILLES

UNE DES MISSIONS DU SERVICE I.S.A.

Composé des trois assistantes de service social, de deux chargé d'insertion, et d'une psychologue, ISA a été pensé pour faciliter les parcours des jeunes entre les différentes modalités d'accompagnement, limiter les recours à la CDAPH et permettre ainsi une meilleure adaptation à leurs besoins. La création de ce pôle répond à un besoin de transversalité de l'accompagnement social et de la dynamique organisationnelle qui rejoint les évolutions règlementaires et législatives actuelles. Ainsi, en tant que dispositif intégré, ce service a la responsabilité de garantir la fluidité de l'accompagnement des jeunes et prévenir des ruptures de parcours.

- **L'insertion** : l'élaboration d'un projet, la connaissance de soi, l'insertion professionnelle, l'insertion par le logement et, l'accompagnement dans des démarches d'accès aux droits communs en matière de logement et de soins.
- **Le service de suite**, quant à lui, se donne pour mission de rester à disposition des jeunes pendant les trois ans suivant leur sortie du dispositif. Il peut, par exemple, répondre à des besoins d'informations ou d'aides pour certaines démarches sociales et administratives.
- **Protection de l'enfance ou des majeurs vulnérable** : comme mission transversale à l'ensemble des modalités du DITEP, visant à apporter une veille sociale sur les situations, être ressource pour accompagner les décisions d'instruction d'Information Préoccupante ou Signalement, tant dans l'accompagnement de la famille que dans du soutien technique.
- **Le travail avec la famille** qui comporte deux modalités d'actions :
 - Travail d'accompagnement individuel des familles pour un accompagnement bénéfique des adolescents accueillis. En effet, le travail vers l'autonomisation des adolescents passe nécessairement par la prise en compte du système d'appartenance familiale dans lequel ils ont grandi. La mise en œuvre de ce travail, avant tout à visée thérapeutique, est donc issue des besoins repérés chez le jeune et intégrés à son PPA. Le projet est entièrement co-construit avec les parents et l'équipe pluridisciplinaire qui les accompagne (sur l'accueil de jour ou l'ambulatoire). Le cadre de cette démarche est tenu et animé par la psychologue dont le temps de travail est dédié au service I.S.A., avec la présence du jeune, son ou ses parents, l'assistante du social et l'éducateur référent du jeune.

- Travail d'écoute et d'échange collectif avec le Café Parents : nous avons organisé, de façon concomitante à la mise en place de ce travail d'accompagnement individuel des familles, la mise en œuvre d'un groupe de parents. Ce dispositif est mensuel et est porté par les assistantes de service sociale et une des psychologues du DITEP, dans un espace privatisé d'un café public sur Lyon 7e. Le cadre propose 10 places libres d'inscription, abordant des sujets ou préoccupations choisis par et avec les participants eux-mêmes. Ce moment a, avant tout, pour but de restaurer la fonction parentale en partageant des expériences, en s'interrogeant et se questionnant mutuellement, en écoutant simplement d'autres parents. Le cadre proposé est une rencontre mensuelle d'une heure en dehors des murs de l'institution.

LES ROLES DES ASSISTANTES DE SERVICE SOCIAL

Rejoignant les missions transversales du service I.S.A., les ASS sont au quotidien référentes du travail des équipes pluridisciplinaires. Avec un poste sur trois resté vacant pendant près de deux ans, en 2023 nous avons pu observer que selon la modalité d'accueil et d'accompagnement du DITEP, leurs rôles varient sensiblement.

Sur l'accueil de jour

Initialement nous référençons deux ASS sur l'accueil de jour : une pour le suivi des jeunes du Cycle 1, l'autre pour ceux du Cycle 2. De septembre 2022 à août 2023, les équipes et les familles ont encore dû s'appuyer sur une seule ASS. Cette dernière a quitté ses fonctions en juillet ouvrant le recrutement pour les deux postes restés vacants et que nous avons pu recruter dans le même mois. L'intégration de deux nouvelles professionnelles, nous a permis d'évaluer les conséquences du manque et des effets de ces mouvements auprès des familles, des partenaires et du travail d'équipes.

Le rôle ressource et référence sociale a peu à peu glissé sur les missions des éducateurs, augmentant leur charge de travail quotidienne quant à l'encadrement des jeunes et celle de la seule ASS concernant le traitement et l'accompagnement des situations préoccupantes.

Ce bilan fin 2023, nous permet ainsi d'affirmer que sur l'accueil de jour, le rôle de l'assistante de service social auprès des équipes professionnelles, élément facilitateur auprès des familles de compréhensions des projets, veille social, se situe plus au niveau des professionnels pour porter l'accompagnement de situations complexes. Aussi, plus l'environnement social et familial devient précaire, plus les besoins deviennent urgents et mobilisent l'ASS pour rechercher des solutions.

Sur l'ambulatoire

Une seule ASS travaille au sein de l'équipe du SESSAD depuis plusieurs années, sa place et son travail sont bien repérés. Elle assure le lien avec les partenaires et est une actrice du partenariat social et sanitaire sur le territoire. Elle soutient essentiellement les familles dans leur compréhension du fonctionnement du secteur médico-social et ses rouages administratifs. Au quotidien, elle tient son rôle d'expertise sociale auprès des familles et en première ligne des visites à domicile avec l'éducatrice référente du suivi du jeune concerné.

PARTICIPATION DES FAMILLES A LA VIE INSTITUTIONNELLE

Le travail de lien quotidien des professionnels avec les familles, a permis cette année 2023 de les mobiliser dans le cadre de la vie institutionnelle, à travers **3 projets phares** :

- **Le CVS** est organisé par la direction une fois par trimestre. Sur chaque groupe d'accueil, les jeunes ont élu leurs délégués et ont participé à des conseils hebdomadaires avec l'équipe pluridisciplinaire qui les accompagne. Par le lien et les informations de mieux en mieux diffusées auprès des familles, 3 parents volontaires se sont mobilisés pour participer et 2 étaient présents à chaque CVS.

- **Les rencontres du samedi matin** : une dizaine de familles s'est mobilisée sur les 3 matinées organisées par les professionnels : à l'automne, pour se rencontrer et faire la remise des diplômes obtenus par certains jeunes, au deuxième trimestre pour aborder avec les parents une préoccupation commune et à l'été pour un moment partagé plus festif tous ensemble.
- **Lutte contre le harcèlement et les violences numériques.** Pour répondre aux inquiétudes des parents et des familles et savoir ensemble, mieux protéger les enfants et adolescents des risques liés à ce sujet le service I.S.A. et la direction du DITEP de Gerland a initié le projet de faire appel à eEnfance, une association reconnue par le ministère de l'éducation nationale et le secrétaire d'Etat chargé de l'enfance, pour intervenir auprès des familles un samedi matin.
- Deux autres interventions étaient également proposées en semaine aux jeunes du DITEP âgés de 11 à 15 ans, particulièrement affectés par l'utilisation des réseaux sociaux sur l'année 2023. Nous avons donc financé une intervention de 2h d'information et de sensibilisation proposée exclusivement aux parents et familles.

Parmi les thèmes abordés, nous avons échangé autour des sujets suivants :

- Le cyber harcèlement, la cyber citoyenneté ainsi que la cyber sexualité
- Exposition à la pornographie
- Mise en danger de soi : les défis/challenges
- Les risques pour la santé

Cette expérience a été plébiscitée par les 8 familles présentes et très regrettée par celles absentes. Aussi, le DITEP de Gerland a choisi de reconduire cette initiative en 2024, et pourquoi pas, l'instituer chaque année. En effet, les sujets du numériques sont variés et méritent d'être pleinement considérés dans nos pratiques éducatives et pédagogiques, que l'on soit parent ou professionnel.

Au travers de ces événements et de ces actions, l'année 2023 aura permis aux familles de mieux découvrir et comprendre le travail de fond du DITEP dans ses missions thérapeutiques, éducatives et pédagogiques. Tout en diversifiant ses modalités d'accompagnement, le dispositif intégré assume son rôle d'institution et renoue avec le public qu'il accueille, en étant mieux à l'écoute de ses besoins, de son environnement et de son évolution.

LES PARTENARIATS ET LES CONVENTIONS

COLLECTIVITÉS LOCALES ET DROIT COMMUN

La structuration du DITEP et son projet impliquent de devoir se repositionner sur son territoire d'implantation mais également de devoir considérer les bassins de vie propres aux jeunes accueillis. En ce sens, le DITEP avec l'appui du service I.S.A., a également pour ambition de recenser les partenariats actifs (qu'ils soient institutionnels ou personnels) mais également de participer activement à un plus grand maillage de notre réseau à différentes échelles locales : quartier, arrondissement, ville, métropole, département, région, voire plus.

Nous entretenons nos liens avec différents services du territoire que nous sollicitons régulièrement dans le cadre des accompagnements (la Maison des Ados, l'ADAPT, la Mission Locale, la Chambre des Métier...), il s'agit de veiller à ces liens afin de favoriser la réactivité des réponses aux besoins des jeunes.

Nous poursuivons notre engagement dans la vie locale via le comité de quartier de Gerland, qui contribue à élargir notre réseau afin d'inscrire au mieux les jeunes dans leur bassin de vie.

ÉDUCATION NATIONALE ET ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

- Dans le cadre de la scolarité partagée, des conventions sont établies avec l'ensemble des établissements dans lesquels sont inscrits les jeunes accompagnés par le DITEP.
- Des conventions nous lient aussi pour nos unités d'enseignement externalisé avec le lycée professionnel de la Cité scolaire SEMBAT SEGUIN et le collège DARGENT.
- Dans le cadre des 5 places conventionnées avec l'ARS pour le PCPE, l'équipe du SESSAD travaille avec deux établissements scolaires du 8e arrondissement de Lyon : L'école primaire GIONO et, le collège LONGCHAMBON.
- Dans la cadre du projet du secteur DITEP des PEP69/ML, en 2023, nous avons constitué un groupe de travail élargi à d'autres DITEP de la région Rhône Alpes, pour initier un travail de définition commune sur le poste et les missions spécifiques des enseignants travaillant au sein des équipes pluridisciplinaires des DITEP, tentant également de préciser le rôle du coordonnateur pédagogique à ce niveau. Le but premier de ce travail est de proposer une base de repères communs avec l'éducation nationale et de s'accorder sur les contours des missions ressources et compétences de chacun pour ainsi faciliter l'accompagnement des jeunes dans leur parcours scolaire et leur inclusion en milieu ordinaire. En second plan, nous souhaitons améliorer la fluidité du travail pluridisciplinaire et valoriser la place des enseignants au sein du dispositif intégrer.

PROTECTION DE L'ENFANCE ET SÉCURITÉ DE L'ENVIRONNEMENT CITOYEN

Dans le cadre de l'accompagnement global de l'enfant, nous travaillons quotidiennement avec les dispositifs et les établissements de la protection de l'enfance. Ce travail partenarial peut directement modifier les axes des projets personnalisés et ce bien évidemment en lien et en accord avec les familles.

Sans revenir sur le travail quotidien des ASS ou des éducateurs spécialisés dans ce domaine, au regard des nombreux passages à l'acte parfois violents et dangereux d'adolescents, il a été nécessaire pour l'institution de se rendre au commissariat central de Lyon pour faire des dépôts de plainte, soit pour assumer son rôle de garant du respect de la Loi lors de dégradations de biens communs, soit par devoir de protéger des jeunes du DITEP agressés dans le métro ou sur l'extérieur. A ces occasions, il a été possible d'identifier **des travailleurs**

sociaux disponibles aux sein des commissariats positionnés auprès des professionnels du DITEP comme **personnes ressources et pouvant relayer l'accompagnement des victimes et/ ou des agresseurs** (avec leurs responsables légaux s'ils sont mineurs) vers un accès à des **services d'aides psychologiques et de dépôt plainte**.

Au vue de la situation géographique du DITEP de Gerland, situés dans un environnement urbain cerné par les trafics en tout genre, il est essentiel de **savoir solliciter et de développer le partenariat avec les services de sécurité locale**, afin de protéger notre public adolescent déjà vulnérable par son handicap et encore plus fragilisé par son environnement s'il n'est pas pris en compte dans notre travail éducatif et nos responsabilités citoyennes.

Cette année, le DITEP de Gerland a soutenu la participation de 3 professionnelles aux **Assises nationales de la CNAEMO**, Carrefour National de l'Action Educative en Milieu Ouvert. Le sujet était « Les violences intrafamiliales : la libération de la parole ! », ce qui répondait à une problématique fréquemment identifiée au fil des échanges avec les jeunes que nous accompagnons, c'est pourquoi une de nos ASS et 2 psychologues se sont positionnées pour assister à ces 3 jours de colloques et tables rondes, ramenant avec elles des témoignages et des pratiques à partager avec l'ensemble de leurs collègues du DITEP.

LIENS AVEC LE SECTEUR SANITAIRE ET SANTE MENTALE

Nous faisons partie du groupe de contact du **Comité Local de Santé Mentale** du 7ème et 8ème arrondissement de Lyon. Nous sommes systématiquement invités à participer à l'ensemble des réunions, et rencontres des différents acteurs issus du secteur médico-social, sanitaire ou de l'éducation nationale. L'occasion de se connaître et de s'informer sur l'actualité du territoire pour répondre entretenir et développer des projets de co-accompagnement des familles et de leurs enfants et ainsi mieux répondre à leurs besoins en matière de santé mentale.

Le DITEP de Gerland participe à un **groupe inter-partenarial traitant de situations complexes** rencontrées dans les différents services, associations et institutions du territoire, réunis sur cette instance. Le principe est de construire un travail d'élaboration et d'échanges relatifs à des accompagnements de mineurs, devenus particulièrement difficiles à penser par l'équipe en charge du projet, voire impossible à porter dans les limites de ses missions. Sont présents : des professionnels de différents DITEP de Lyon et sa métropole, le médecin responsable du pavillon pour adolescents de Flavigny au Vinatier, la direction de la prévention et de la protection de l'enfance, une professionnelle de la protection judiciaire de la jeunesse. Ce groupe se réunit environ 6 fois dans l'année et chaque structure est libre d'amener une situation sollicitant l'éclairage tiers des partenaires présents à la réunion. En 2023, notre dispositif a pu présenter l'étude de deux situations complexes.

Une convention d'activité d'intérêt général avec l'hôpital Saint Jean de Dieu permet l'intervention du Dr REVOL, médecin psychiatre au sein de notre établissement depuis juillet 2022, à raison d'une demi-journée par semaine. Avec lui, 3 autres médecins se partagent la responsabilité des projets soignants des jeunes accueillis sur l'ambulatorio et l'accueil de jour : Le Dr SLAMA, La Dr DEGOUTE et Dr BURNEL.

La présence cumulée des 4 médecins à temps partiel, couvre moins de 9 demi-journées par semaine, sur tout le dispositif intégré : 6 demi-journées sur l'accueil de jour pour 110 jeunes, et 3 demi-journées en ambulatorio pour 56 jeunes. A chaque semaine, nous devons déduire 1 demi-journée de réunions cliniques et de coordination d'équipes sur chaque poste, ce qui revient à 3 demi-journées restantes pour recevoir les jeunes et les familles en consultation, en accueil de jour et 2 pour 56 jeunes en ambulatorio.

De ces chiffres, nous pouvons encore déduire facilement 2 demi-journées nécessaires à la mise en lien des médecins avec les partenaires, ce qui ne laisse plus que **3 demi-journées hebdomadaires pour 165 jeunes et familles accueillis sur tout le DITEP**. Il est donc impossible d'assumer l'ordonnance de traitements

médicamenteux lorsque cela s'avère nécessaire, ni d'admettre l'accompagnement soignant de pathologies relevant du versant psychiatrique ou de troubles du neuro-développement. La présence, des **médecins pédopsychiatres et psychiatres au sein du DITEP**, reste encore le lien le plus rare et précieux pour interagir avec les secteurs du sanitaire et trouver des solutions pour étayer l'accompagnement des jeunes accueillis sur le territoire.

LES RÉSEAUX DITEP

L'AIRe

Le secteur DITEP des PEPE69/ML est adhérent à l'association des DITEP et de leurs réseaux. Le DITEP de Gerland s'inscrit donc pleinement dans le champ des recommandations et des expérimentations menées par l'AIRe. En ce sens, notre DITEP est également acteur de la délégation régionale de l'AIRe Auvergne-Rhône-Alpes. Ce collectif, se réunit tous les 2 mois et participe aux Journées nationales organisée chaque année. En novembre 2023, le DITEP de Gerland a missionné 9 professionnels pour participer aux 27^e journées nationales, 3 jours de formations, d'études et de recherches, cette année organisés dans la ville de Nancy sur le thème de : « *DITEP : Institution inclusive et Environnement capacitant* ». Comme pour le colloque de la CNAEMO, il est commandé aux participant de restituer le contenu et les références des ateliers aux collègues restés sur Lyon auprès des jeunes.

Les DITEP du Rhône

Ce réseau a permis de réunir plusieurs directeurs de DITEP du Rhône, et en 2023, le cercle s'est élargi à ceux non adhérents à l'AIRe mais partageant des problématiques communes. Ce groupe représente 8 associations et 15 DITEP du département. Ensemble, nous avons mis aux travail 3 sujets cette année :

- Comment mutualiser nos ressources, et nos idées pour répondre aux besoins des jeunes, des familles et des professionnels en termes de répit/relais/repli ?
- Mieux identifier nos zones géographiques d'accompagnement pour mieux répondre aux besoins du territoire
- Formaliser le rôle et les missions des enseignants dans leur travail au sein des équipes pluridisciplinaires des DITEP

Au-delà de ces sujets spécifiques, cela permet aux professionnels de se rencontrer, échanger des pratiques et fluidifier leurs liens permettant de faciliter la cohérence de parcours des jeunes et des familles, lorsqu'il est utile de faire relais d'un DITEP à l'autre, soit pour des raisons géographiques, d'âges ou de modalités d'accompagnement spécifiques.

Cette cohérence nous permet et nous permettra de porter une parole et un éclairage commun auprès de notre autorité de contrôle et de la MDMPH, quant à la pratique sur le terrain et aux besoins du territoire.

L'ORGANISATION DU DISPOSITIF

LE PROJET DU DITEP GERLAND

PROJET DU SECTEUR DITEP

L'organisation de la direction générale de notre association, par son directeur de secteur DITEP, a initié l'élaboration d'un projet commun aux 3 DITEP de Gerland, Villeurbanne-Duchère et Givors. Il permet la coordination de sa mise en œuvre en lien avec les 3 directeurs, en se réunissant 2 fois par mois et une journée par trimestre en séminaire avec les équipes de direction élargies aux adjoints de direction.

En 2023, nous avons pu ensemble, travailler sur les articulations et la continuité des parcours entre nos 3 DITEP sur deux axes principaux définis dans le projet de secteur, à savoir :

- La valorisation et l'ouverture des ateliers préprofessionnels sur les DITEP de Gerland et Givors. Ainsi, l'ensemble des éducateurs techniques spécialisés se regroupe 1 fois par trimestre, sous la coordination des adjoints de direction référents sur chacun des DITEP. Une formation commune, permettant la validation d'acquisitions de compétences, a été démarrée sur l'année et sera appliquée par les ETS dès 2024 dans les ateliers.
- L'amélioration de la fluidité des parcours au sein de notre association. Un groupe de travail s'est mis en place pour définir des procédures d'admissions et des passages de relais d'accompagnement des jeunes de leurs familles (selon les âges, la géographie et nos spécificités d'accueil).

Plus qu'un fonctionnement interne, la dynamique de ce secteur, nous permet de mutualiser nos pratiques, nos informations, et nos réseaux. Nous pouvons ainsi accompagner notre public de manière plus harmonieuse, maintenir un discours et une communication cohérente auprès de nos partenaires, tout en préservant des liens de confiance.

RÉALISATION DU PROJET 2023-2027, ÉVALUATION A UN AN

Après 2011, l'organisation et le fonctionnement de l'ITEP, basés sur des modèles d'accueils collectifs, ont subi 3 réformes jusqu'en 2022 portées par 4 directions différentes successives. Fonctionnant en milieu ouvert, le SESSAD quant à lui a connu une autonomie précoce et une certaine indépendance par rapport à la vie institutionnelle. Ces 2 entités ont vécu la fusion de leur association d'origine : l'OLPPR avec les PEP69/ML en 2020, elles ont toutes deux fait face à 2 ans de pandémie liée au Covid 19, tout en relevant le défi de s'organiser en dispositif intégré dans un même temps. Durant ces années, les équipes professionnelles n'ont pas échappé à des mouvements de conflits et de désorganisations diverses, émanant à la fois des difficultés avant tout exprimées par le public accueilli, et à la fois des difficultés des professionnels subissant des évolutions de leur travail émanant des politiques publiques.

En 2023, le DITEP de Gerland est encore identifié par 2 numéros de FINESS différents : l'ITEP et le SESSAD, et même s'il trahit quelques positionnements encore parfois hésitants dans notre langage, l'écriture du projet 2023-27 du DITEP affirme la volonté de se construire une seule entité autour de la réalisation d'un projet commun. Voici donc **les 3 axes de travail principaux** retenus pour rendre efficient un fonctionnant en un seul dispositif intégré, sur les 5 ans à venir. Chaque objectif de travail décliné est évalué sur son état d'avancement après un an de mise en œuvre marqué par une direction de transition :

Evaluation de l'état d'avancement du projet, fin 2023 :

 pas encore démarré  travail amorcé  finalisé  travail en cours  bien avancé

AXE 1 : Poursuivre l'adaptation du fonctionnement interne vers le passage en dispositif en préservant la continuité de parcours des jeunes

-  Actualiser les outils de la loi 2002.2, de la loi de santé 2016 et des instructions de 2017, dans une logique de fonctionnement en DITEP : accueil et admissions, référents de parcours, fiche navette, etc.
-  Adapter le taux d'encadrement et la coordination du travail d'équipes pluridisciplinaires entre les différents modalités d'accompagnement possibles dans le dispositif : ambulatoire, scolarité interne, scolarité partagée, UEE, hébergement séquentiel, ateliers préprofessionnels, lieux de répit ou relais extérieurs.
-  Restructurer l'organisation et le fonctionnement des services supports : administratifs, gestion des ressources humaines et communication : affirmer un management bienveillant sans complaisance.
-  Renforcer la fonction ressources du DITEP : développer le partenariat sur le quartier, la ville, avec les services de protection de l'enfance, le sanitaire, et l'éducation nationale (PCPE).
-  Favoriser l'ouverture et la curiosité des pratiques professionnelles pour enrichir et adapter notre approche pédagogique, éducative et soignante : médiations numérique, animale, artistique contemporaine, culturelle, ethno-clinique, comportementale, etc. Favoriser les formations collectives et la participation des professionnels à des colloques.

AXE 2 : Construire une entité commune du dispositif intégré

-  Valider le nom du dispositif : « DITEP » « Maria Dubost » « ITEP » « SESSAD » « Gerland ».
-  Valoriser et favoriser l'échange de compétences en interne au quotidien : réunions d'équipe, médiations interdisciplinaires, fiches de missions de chacun des professionnels, transferts.
-  Partager des temps institutionnels formels et informels entre les équipes « SESSAD et ITEP » : CVS, temps conviviaux, séminaires, accompagnement institutionnel, journées de travail institutionnelle.
-  Valoriser et favoriser l'échange de compétences en externe : ouvrir l'hébergement séquentiel, les ateliers préprofessionnels, organiser des journées portes ouvertes.

AXE 3 : Anticiper et accompagner le projet de reconstruction du bâtiment sur le territoire

- Définir des plans adaptés au fonctionnement du DITEP et aux contraintes architecturales et budgétaires.
- Veiller à l'implication et à la participation des professionnels comme des jeunes tout au long du projet et des choix d'aménagements du bâtiment.
- Penser la structuration des nouveaux locaux dans un cadre sécurisant en interne mais aussi en tenant compte de l'environnement à plusieurs niveaux : partenariat locale, logistique et transports.
- Maintenir l'accueil comme sujet de réflexion prioritaire.

LES OUTILS DE LA LOI 2002-2

REMOBILISATION AUTOUR DU CVS

Une expérience de la vie citoyenne pour les jeunes et les familles du DITEP portée toute l'année

En octobre 2023 ont eu lieu des campagnes d'élection des délégués et leurs suppléants, au sein de chaque groupe d'accueil du dispositif. Les 11-15 ans se réunissent en conseil de façon hebdomadaire et débâtent avec les adultes professionnels qui les accompagnent au quotidien, des sujets positifs ou négatifs de la semaine. Puis vient le temps des idées, des envies, des projets. Les 15-18 ans, se réunissent plus difficilement autour d'une table, mais les éducateurs et les enseignants aident les délégués à recueillir et à formaliser les points de discussion à défendre lors du CVS.

La pratique d'un CVS n'était pas d'usage au SESSAD jusqu'alors, préférant les rencontres individuelles ou des questionnaires. Mais si les jeunes accueillis en ambulatoire ne se sont pas encore portés volontaires cette année pour exprimer leurs voix au CVS, ce sont 2 mères de famille qui ont rejoint le Conseil de vie social du DITEP, au côté d'un parent sur l'accueil de jour, une mère déjà impliquée depuis 2022.

Le CVS est aussi l'occasion de réunir autour de la table, un des administrateurs de l'association des PEP69/ML, M. GURGO, et l'occasion également de permettre aux professionnels du DITEP de représenter les métiers de notre quotidien pour échanger tous ensemble avec la directrice, de nos préoccupations et de nos projets d'avenir.

Après chaque séance, les comptes rendus et relevés de décisions sont systématiquement diffusés et communiqués à toutes les familles et professionnels du DITEP. Même si le nombre de présents est encore un peu aléatoire, la dynamique sociale, démocratique et citoyenne a pris forme au fur et à mesure de l'année 2023.

L'ACCUEIL QUOTIDIEN

Cette année, nous avons concentré nos efforts pour tenter d'améliorer l'accueil quotidien des jeunes, et des familles. A l'issue d'une commission de travail pluridisciplinaire tenue à ce sujet en 2022, tenant compte des préconisations émises, des petits travaux d'aménagement et de décoration de l'espace d'entrée ont pu être réalisés en 2023, pour permettre aux jeunes de disposer d'assises confortables et d'informations utiles : comme par exemple, le plan du réseau des transports en commun de Lyon. Ainsi, les jeunes peuvent s'appuyer

sur cette espace de transition pour prendre le temps d'adapter leur posture entre l'intérieur et l'extérieur de l'établissement.

Nous avons également pu recruter une nouvelle secrétaire d'accueil formée à ce poste. Cela a permis de stabiliser la gestion et la sécurisation des entrées et des sorties. Le matin, elle est systématiquement soutenue par les éducateurs pour mieux réguler les mouvements des adolescents parfois agités.

Du côté de l'entrée tout public, un tableaux d'informations générales a été installé ainsi qu'un écran renseignant les professionnels et les familles des réunions institutionnelles et de l'absence éventuelle de professionnels.

Fin 2023, nous avons pu observer une diminution sensible des débordements violents souvent contenus dans cet espace ainsi qu'une meilleure fluidité dans la transmission d'informations en interne. Même si nous devons encore améliorer certains points respectant mieux l'intimité des personnes accueillies, les retours ou remarques informelles des familles, des jeunes, des professionnels et des personnes extérieures sont positifs et, laissent entendre une nette amélioration de notre accueil au quotidien.

L'ORGANISATION INTERNE

PLANNING DES RÉUNIONS HEBDOMADAIRES

Cf. annexe I

Les temps de réunions, même s'ils sont indispensables au travail d'élaboration des équipes pluridisciplinaires, restent encore trop conséquents sur la semaine. Les réunions ne permettent pas une **coordination efficace et devenue incontournable** au vue de la multiplication des temps partiels professionnels. Ces temps ne tiennent pas compte non plus du nombre d'aménagements d'emplois du temps de jeunes accompagnés sur le dispositif et de l'ampleur des liens partenariaux qu'ils génèrent.

CALENDRIER INSTITUTIONNEL

Cf. annexe II

Chaque année, un calendrier des réunions institutionnelles, formations, et autres échéances est transmis à l'ensemble des salariés. Il est mis à jour à chaque période de fermeture de l'établissement, et diffusé à l'issue d'une réunion d'information générale instituée les premiers lundis matins de chaque réouverture.

GRUPE DE SUIVI DE L'EXPERTISE DES RISQUES GRAVES

Suite à une enquête menée en 2022 par un cabinet d'expertise des risques graves, à la demande du CSE de l'association, un groupe de suivi de la mise en œuvre des préconisations émises, se réunit encore tous les 3 mois. Ce comité de pilotage est composé de 3 membre délégués du CSE, dont 2 salariés du DITEP de Gerland, un professionnel de l'équipe thérapeutique laissé vacant par le départ de la salariée en question en janvier 2023, le directeur de secteur et la directrice. 5 sujets sont contrôlés et évalués par ordre d'actions prioritaires :

- Projet d'établissement
- Organisation et fonctionnement
- Communication
- Projet immobilier
- Mode de management

LA DÉMARCHE QUALITÉ

Durant l'année 2022, la démarche d'amélioration continue de la qualité a été abordée au travers des travaux de réécriture du projet de dispositif. En effet de nombreuses réunions pluridisciplinaires ont été l'occasion de faire un diagnostic précis de la qualité de notre action. Le projet de dispositif, maintenant finalisé, doit répondre de manière efficiente aux carences repérées et mises en exergue.

Ces temps d'échange ont eu lieu tant au niveau du secteur DITEP de l'association qu'au niveau de l'établissement. In fine, ce travail nous a permis d'envisager les 5 années à venir par le prisme de 3 objectifs prioritaires à atteindre au niveau de Gerland :

- Continuer à élaborer et mettre en œuvre un fonctionnement en dispositif intégré
- Préserver une contenance institutionnelle au service du parcours des jeunes
- Accompagner la construction de locaux adaptés à l'activité et au fonctionnement du DITEP

Pour répondre à ces objectifs, notamment sur le 1^e et 2^e point, voici plusieurs actions menées cette année :

En juillet 2023, un **séminaire réunissant l'ensemble des cadres thérapeutiques et de direction du DITEP de Gerland**, avec la présence du directeur de secteur, s'est organisé pour la première fois sur une matinée complète.

Cette réunion de travail a permis de créer un espace libérant la parole des cadres, à la fois sur leur fonction dans le dispositif mais également sur de nombreux clivages et non-dits par le passé. Cette expérience a permis de rétablir les bases d'un travail en confiance avec par la suite, une meilleure contenance et cohérence de la vie institutionnelle, maintenue chaque semaine sur les **réunions cadres hebdomadaires**. Par ces faits, nous avons institué la tenue de deux séminaires cadres par an sous ce même format, en janvier et en juillet.

Création de l'**Instance de régulation** : chaque semaine, l'équipe des cadres thérapeutiques et la direction, tiennent une permanence d'une heure pour traiter de situations que l'équipe quotidienne ne peut plus porter seule ou pour laquelle il est nécessaire d'avoir un avis plus large pour assumer une décision et un portage institutionnel. Trois sujets peuvent être mis à l'ordre du jour :

- le traitement d'un passage à l'acte particulièrement violent envers un professionnel ou mise en danger du collectif ;
- la démarche de porter une information préoccupante sans consensus au sein de l'équipe pluridisciplinaire ;
- le traitement d'une situation dite complexe nécessitant une recherche de nouvelles pistes d'accompagnement.

Cette instance a permis à toute les équipes de s'en saisir au moins une fois. Et le cadre de la permanence s'est élargie à la présence d'une assistante du service social, et tout autre professionnel ressource pour apporter un éclairage sur la situation : infirmière, secrétaire d'accueil, partenaire.

Suite à l'expertise de 2022, le directeur de secteur avait également initié une fois par trimestre, un **travail d'accompagnement institutionnel**, mené et encadré par 3 psychologues extérieurs. Ce temps impose la présence de l'ensemble des salariés du DITEP, sur les deux parties d'1h30 de travail : l'une en 3 sous-groupes et l'autre en séance plénière. Chacun est invité à prendre la parole, à échanger ou simplement écouter ce qu'exprime le ou les collègues. Il s'agit d'aborder ensemble notre rapport au travail et à l'histoire de l'institution. Cet exercice très éprouvant pour les participants, a permis petit à petit d'aborder des sujets douloureux et de mettre en lumière la dure réalité d'accompagner un public adolescent aussi complexe, dans

une organisation tout aussi complexe. Ces demi-journées sont intercalées de COPIL, constitués de salariés volontaires, pour analyser à froid les effets de ces séances de travail. Au fur et à mesure des séances de 2023, le COPIL de suivi de l'accompagnement s'est étoffé par la représentation de nouveaux salariés, et de membre du SESSAD. Les sentiments de malaise, de colère et de perte de sens ont laissé place au partage et à la reconnaissance du travail de fond engagé par chacun des professionnels auprès des jeunes et des familles.

LES ÉVÈNEMENTS INDÉSIRABLES

Aucun évènement indésirable grave n'a été déclaré cette année à l'ARS mais entre novembre et décembre, nous avons fait parvenir au département, pas moins de deux informations préoccupantes et 4 signalements de mise en danger pour des adolescents âgés de 13 à 17 ans, à laquelle s'ajoute un cinquième depuis janvier 2024. Quatre de ces situations feront l'objet de déclarations d'évènements indésirables graves auprès de l'ARS, car ils sont les conséquences d'une pénurie de relais sanitaire pour adolescents sur le territoire.

MANTENANCE / TRAVAUX / AMMÉNAGEMENTS

BILAN 2023

Tout au long de cette année 2023, nous nous sommes attachés à améliorer les conditions d'accueils des jeunes et les conditions de travail des salariés en organisant les travaux et la maintenance des bâtiments.

- Remplacement des filets pare ballons dans les cours du cycle 1 et 2.
- Réparation des marches de l'entrée principale et reprise des murs de jambage des deux cours.
- Remplacement du bloc AES (système qui gère la fermeture des portes coupe-feu et extérieurs) sur la centrale incendie
- Création d'une cloison dans la salle éducative cycle 2 internes pour avoir un espace jeune.
- Unité d'hébergement ST GENIS LAVAL : Changement de l'éclairage extérieur par du LED.
- Agencement de l'accueil (pose de store, isolation phonique de la porte de la salle famille).
- Réfection et agencement de salles (peinture salle de classe, achat de mobiliers psychologue, infirmerie et psychomotricien).
- Vérification et changement de ventouse de porte.
- Achats de tenu et d'EPI pour l'équipe des services généraux.
- Entrée rue JEAN JAURES : changement de l'interphone extérieur par une caméra reliée à deux écrans, un à l'accueil et l'autre au secrétariat administratif.
- Agencement d'une douche PMR (pose d'un siège de douche escamotable ainsi que de barres de relevage, création d'une cloison)
- Achat de 10 ordinateurs fixes avec écran, 3 ordinateurs portables pour le DITEP et de 1 ordinateur fixe, 2 ordinateurs portables pour le SESSAD.
- Achats de véhicules (C4, Nissan Primastar automatique pour les ateliers et Dacia Lodgy 7 places pour le SESSAD)
- Achats de ventilateurs et de 2 humidificateurs d'air.
- Modification de la plomberie de l'atelier cuisine/pâtisserie (clapet anti odeur sur les évacuations) et achats de matériels électriques et manuels de pâtisserie.
- Changement du moteur de la chambre froide en cuisine ainsi que des laves mains inox.
- Maintenance, réparation et agencement courant.

Toutes les actions nécessaires ont été engagées afin de lever des observations électriques et incendie des différents rapports d'organismes de contrôle agréés.

ÉTUDES / PROJETS / DEVIS / CONTRATS

- Travail sur le DUERP du DITEP et SESSAD
- Contrat de maintenance des VMC par l'entreprise DOMBES HOTTES.

EXERCICES DE SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS MIS EN ŒUVRE

Les exercices d'évacuation ont été organisés par la société ADPF pour le DITEP, le SESSAD en 2023 et programmés début 2024 sur l'unité d'hébergement à SAINT-GENIS-LAVAL.

RESSOURCES HUMAINES

ORGANIGRAMME

POSTES EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN

Au 31 décembre 2023, le DITEP de Gerland comptabilise 62,10 ETP, hors PCPE

□ **Partie accueil de jour/accueil de nuit (53,7 ETP)**

- 4,23 ETP de personnels de direction
- 5,05 ETP de personnels administratifs
- 28,9 ETP de personnels socio-éducatifs
- 5,75 ETP de personnels paramédicaux
- 1,22 ETP de personnels médicaux
- 7,36 ETP de personnels des services généraux
- 1,19 ETP de personnels enseignants (seuls sont comptabilisés les temps de contrats privés avec l'association)

□ **Partie ambulatoire (8,4 ETP)**

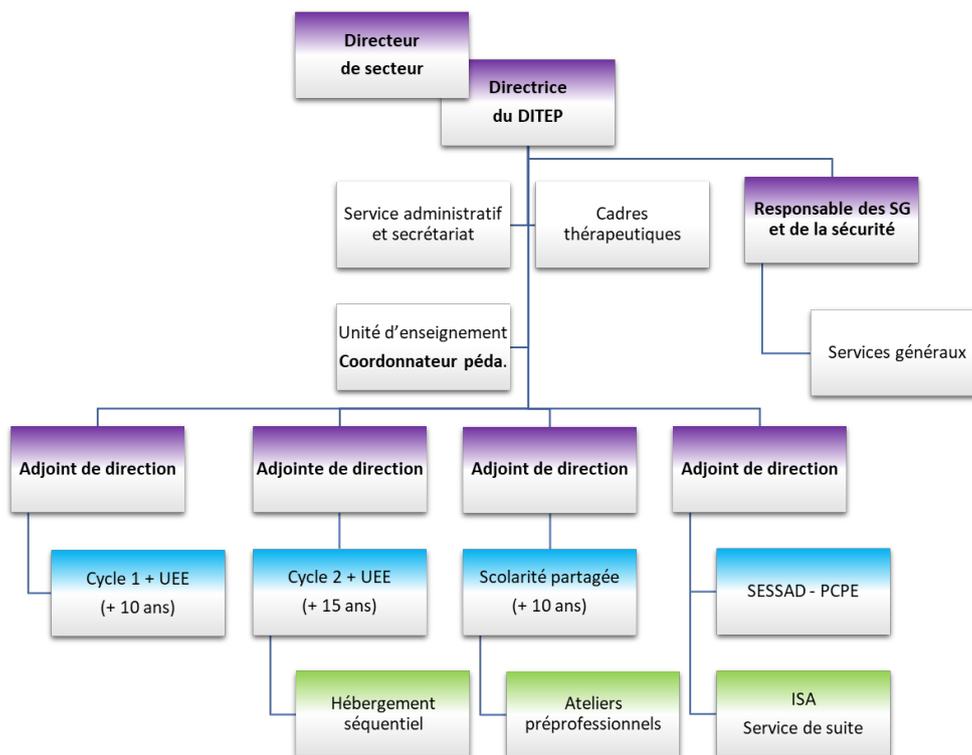
- 1 ETP de personnels de direction
- 1,09 ETP de personnels administratifs
- 4,1 ETP de personnels socio-éducatifs
- 1,46 ETP de personnels paramédicaux
- 0,33 ETP de personnels médicaux
- 0,42 ETP de personnels des services généraux

□ **Partie PCPE (0,85 ETP)**

- 0,5 ETP de personnels socio-éducatifs
- 0,35 ETP de personnels paramédicaux

ORGANIGRAMME HIÉRARCHIQUE

Le dispositif compte 74 salariés, toutes catégories professionnelles confondues, avec une unité d'enseignement de 10 professeurs des écoles dont un coordonnateur pédagogique à temps plein.



MOBILITES ET RECRUTEMENTS

ARRIVEES / DEPARTS

NOM	PRENOM	EMPLOI	ENTREE	SORTIE	Fin CDD
AYMES	Sophie	Adjointe de direction			17/03/2023
			18/03/2023		01/09/2023
BACON	Ludivine	Monitrice éducatrice_ Internat séquentiel		12/01/2023	
BEEBEEJAUN	Naushad	Professeur des écoles			07/07/2023
BELLIARD	Laureen	Educatrice spécialisée		05/03/2023	
BLANZAT	Matthieu	Educatrice spécialisée	03/01/2023		17/03/2023
			08/04/2023		CDI
BONNIVARD	Charlotte	Professeure des écoles	28/08/2023		31/08/2024
BRIZARD	Vincent	Educatrice spécialisée	22/08/2023		09/10/2023
BUNOS	Morgane	Professeure des écoles	28/08/2023		31/08/2024

CARCELES	Maud	Assistante de service social		28/02/2023	
CHARDON	Lucile	Educatrice spécialisée		21/08/2023	
CISSE	Bakary	Veilleur de nuit _ Internat séquentiel	16/11/2023		
CLAVERIE	Crystèle	Educatrice spécialisée		10/10/2023	
DEGOUTE	Odile	Psychiatre			15/06/2023
			06/11/2023		05/06/2024
DUFEIX	Géraldine	Educatrice spécialisée		26/02/2023	
DUVAL	Perrine	Psychomotricienne	28/08/2023		
RICHER	Cécile	Psychologue	04/09/2023	02/10/2023	
FABRE-COURMES	Jessica	Educatrice spécialisée _ Internat séquentiel	28/08/2023		
FOURNOL	Marc-Henri	Agent d'entretien du bâtiment _ apprenti	26/09/2022		15/06/2023
GADDADA	Monia	Educatrice spécialisée _ Internat séquentiel	22/08/2023		
GRANDJEAN	Rénaté	Educatrice spécialisée	13/09/2021	28/04/2023	
HOLLARD	Nadège	Psychologue _ stagiaire	01/11/2022		13/07/2023
		Psychologues	11/12/2023		CDI
IMBACHI	Karin	Educatrice spécialisée	27/08/2018	20/03/2023	
IREBIO	Audrey	Secrétaire administrative d'accueil	02/10/2023		
JENNANE	Anissa	Secrétaire	01/04/2014	31/05/2023	
LENSI-LE TUTOUR	Clémence	Educatrice Technique spécialisée	06/11/2023	19/12/2023	
LIAUTAUD	Léa	Conseillère en économie Familiale social	28/08/2023		
MOASSA	Audrey	Psychologue _ stagiaire	2022		01/07/2023
		Monitrice adjointe _ transfert erasmus+	03/07/2023		09/07/2023
MORELLATO	Eva	Psychologue _ stagiaire	01/11/2022		13/07/2023
PENAS	Cédric	Educateur Technique	03/01/2023		04/03/2023
PETIT	Sarah	Educatrice spécialisée	20/03/2023		31/03/2023
			24/04/2023		13/07/2023
			22/08/2023		CDI
PICON	Michaël	Chargé de mission_ cartographie DITEP	13/03/2023		23/05/2023
PIEGAY	Carole	Assistante de service social		20/08/2023	
POTEL	Aurélia	Educatrice spécialisée	23/01/2023		
REQUIER	Julia	Educatrice spécialisée		31/01/2023	
			01/02/2023		31/07/2024

RODOT	Antoine	Agent d'entretien	03/07/2023		13/07/2023
			22/08/2023		01/09/2023
			13/11/2023		17/11/2023
SANCHEZ	Léonie	Educatrice spécialisée	22/08/2023		
SIMULA	Marie	Psychologue	01/01/2022	28/02/2023	
SOUDANI	Chiraz	Psychomotricienne		26/05/2023	
TURCANO	Marie	Assistante de service social	22/08/2023	08/02/2024	

NOMBRE DE CONTRATS EN CHIFFRES :

Entrées	15 CDD	8 intégrations de nouveaux salariés
	14 CDI	3 confirmations après CDD ou stage dans l'année 11 intégrations de nouveaux salariés
29 contrats signés et 19 intégrations de nouveaux salariés		
Sorties	6 CDD	signés en 2022 : apprenti, stagiaires, médecin psychiatre, adjointe de direction
	5 CDD	signés en 2023 dont 5 renouvellements de CDD
	14 CDI	5 signés avant 2020 1 retour en CDD
	3 CDI	3 signés en 2023 2 fin de période essai 1 démission début 2024 après 6 mois de poste
33 fins de contrats et 26 départs de salariés		

Conséquences directes à ces nombreux mouvements de personnels

- Fermeture de l'hébergement séquentiel durant 9 mois.
- Instabilité des équipes professionnelles et désorganisation de l'accompagnement quotidien : épuisements, arrêts maladies, départs, sollicitations de missions intérimaires pour un maintien minimum de l'activité et turn-over et temps de coordination multipliés.
- Manque d'étayage clinique et thérapeutique en interne.
- Sentiment d'insécurité pour le public accueilli surtout les plus jeunes, absentéisme des plus âgés et inquiétude des familles et partenaires.

Conséquences indirectes

- Mobilisation des cadres de direction sur la gestion du quotidien.
- Glissement des rôles et des tâches au sein des équipes pluridisciplinaires.
- Surcharges de travail en gestion des ressources humaines.
- Coût financier et humain en recherche de recrutement, négociations, mises en poste et management.
- Risque important de démotivation et perte de sens au travail.

AGENCES DE RECRUTEMENT ET INTERIM

Sources de recrutement	Nombre de recrutements	Postes pourvus en CDI en 2023	Confirmé après janvier 2024
Cabinet de recrutement	3	1 ASS 1 CESF faisant fonction d'ASS 1 ES	Non Oui Oui
Agence intérim 1	2	1 ES 1 secrétaire	Oui Oui
Agence intérim 2	1	1 ETS	Non
Annonces sur sites internet	3	1 ES 1 veilleur de nuit 1 psychologue	Oui Oui Non
Candidatures après expérience(s) en CDD	4	1 ETS avec fonction ES 1 ES 1 psychologue 1 psychomotricienne	Oui Oui Oui Oui
Total d'intégrations CDI	13	Total d'intégrations en CDI réussies	10

Nombre de missions intérim 2023		Nombre d'heures
Sur l'accueil de jour	129	2 308,75
Sur l'accueil de nuit	24	576,75
Sous-total	153	2885,5

Nombre de missions intérim 2023		Nombre d'heures
Administratives	6	250
Services généraux	82	1 611
Sous-total	88	1 861

AJUSTEMENTS DE POSTES

SECRÉTARIAT ET ACCUEIL

Avec le pôle administratif de l'accueil de jour, nous avons travaillé sur les fonctions de chacune des secrétaires et étudié les besoins de recrutement pour remplacer le départ d'une des collaboratrices.

Chaque secrétaire a ainsi été repositionnée dans ses fonctions administratives et ses tâches : gestion des ressources humaines, secrétariat médical et médico-social, accueil et gestion de caisse.

Tenant compte de la singularité de l'accueil dans son rôle auprès des jeunes et des familles, nous avons choisi de recruter une deuxième secrétaire administrative pour un fonctionnement en binôme. Ainsi, elles peuvent se relayer sur la semaine au poste d'accueil, évitant l'épuisement et le stress de devoir gérer en même temps l'accueil des jeunes, les tâches administratives ou la gestion de la caisse. La direction a également validé la participation de ces deux secrétaires administratives d'accueil, au temps d'analyse de la pratique professionnelle, 1h30 toute les deux semaines, auprès des équipes éducatives et pédagogiques.

PSYCHOLOGUE RÉFÉRENT SUR L'ACCUEIL DE JOUR ET DE L'HÉBERGEMENT SÉQUENTIEL

Jusqu'en 2022, le poste doté à 0,8 ETP de psychologue était pourvu par une seule personne référente de 3 équipes pluridisciplinaires : 2 sur l'accueil de jour pour les jeunes du Cycle 2 en interne et en scolarité partagée et l'équipe de la Villa.

Ces équipes ont subi deux départs de professionnelles : l'un en janvier 2023, l'autre après trois semaines de période d'essai en septembre. Les 2 salariées ont exprimé la surcharge mentale d'assumer à la fois le travail clinique individuel et la clinique pluridisciplinaire, multipliés par 3 fonctionnements d'équipes différentes, plus la contenance institutionnelle en tant que cadre.

Après différents temps de travail en équipe cadres et particulièrement avec les autres psychologues du DITEP, nous avons décidé de diviser la référence clinique du travail en équipe sur deux postes de psychologues à 0,4 ETP : l'un exclusivement pour les jeunes du Cycle 2 « interne/UEE » et l'autre pour la scolarité partagée et la nouvelle équipe constituée pour la Villa.

La direction de secteur a validé des avenants de 10% ETP en plus sur chaque poste à 0,4, durant un an. L'idée est de pouvoir absorber les effets négatifs sur la clinique des jeunes et le moral des équipes de telles répétitions de départs et d'absences.

Les recrutements ont été faits et validés en décembre 2023, nous n'avons donc pas encore assez de recul pour évaluer la pertinence de cet aménagement de poste.

RECONSTITUTIONS D'ÉQUIPES SOCIALE ET D'ACCUEIL DE NUIT

Après 9 mois de fermeture, nous avons pu recruter 2 postes d'éducateurs spécialisés en CDI à 1 ETP et rouvrir l'accueil de nuit début septembre 2023. Nous avons dû fonctionner avec des intérimaires en attendant de pouvoir recruter un surveillant de nuit en CDI et, un moniteur éducateur sur 2024. L'instabilité des missions intérimaires nous mène à réfléchir à un renforcement de l'équipe éducative pour assurer un roulement des horaires professionnels moins précaire en cas d'absence de l'un de ses membres.

Le recrutement d'un poste d'assistante de service social est resté infructueux pendant près de deux ans au vu d'un marché de l'emploi défavorable aux salaires conventionnés par notre convention collective. C'est après avoir décidé de mandater un cabinet de recrutement que nous avons pu intégrer deux nouvelles professionnelles jeunes diplômées, dont une Conseillère en économie sociale familiale, qui fera fonction d'assistante de service social.

ACTIONS DE FORMATION

FORMATIONS COLLECTIVES 2023

- Lutter contre le cyber-harcèlement et prévenir des risques numériques : 23 participants, sur un atelier de 2h mené par e-Enfance
- « Les violences intrafamiliales : la libération de la parole ! » : 3 participantes aux 43e Assises nationales de la CNAEMO, 3 jours à St Malo
- Les traumatismes relationnels précoces et le syndrome de violence pathologique chez le jeune accueilli en DITEP : Clinique et enjeux pour les prises en charge : 8 participants à cette formation de 3 jours, proposée par Mme BONNEVILLE, Psychologue clinicienne, Maître de Conférences en Psychologie Clinique et Psychopathologie de l'enfant à l'université de Lyon 2
- Clinique des groupes à médiation : 12 participants sur 5 jours dont deux en 2023 et 3 programmées en 2024, avec l'Institut de psychologie de l'Université de Lyon 2

- « DITEP : Institution inclusive et Environnement capacitant » : 9 participants aux 27e journées nationales de l'AIRe, 3 jours à Nancy

FORMATIONS INDIVIDUELLES

- 1e secours en santé mentale : 2 ES et 1 ASS
- Formation Tuteur : 2 ES et 1 RESEG
- DU Psychopathologie et prévention auprès du bébé et de sa famille : 1 Psychologue
- CU familles et sociétés - Regards croisés sur la famille en Europe : Assistante de service social

APPRENTIS ET SITE QUALIFIANT

Nous comptons déjà 2 éducateurs qualifiés en tant que tuteurs référents sur le DITEP, nous en comptons 3 de plus formés au cours de l'année 2023, dont un RLE.

Nous avons donc ensemble, pris ou repris le suivi de **3 apprentis**.

Egalement, le pôle thérapeutique a accueilli **3 stagiaires** psychologues, dont 1 sur le SESSAD, 1 sur la Villa et 1 sur la scolarité partagée.

PERSPECTIVES

POUR L'ANNEE 2024

STABILISER LE FONCTIONNEMENT GLOBAL

CONTINUER A ADAPTER L'ORGANISATION EN TENANT COMPTE DU NUMERO DE FINISS UNIQUE

- Adapter la gestion administrative et financière
- Le suivi du budget et la gestion des comptes, la dématérialisation des caisses
- La gestion médico-sociale et suivi des notifications, admissions et dossiers uniques des jeunes
- Assurer et garantir la sécurité de l'environnement : futurs travaux, entretien et aménagement des bâtiments existants, mise à jour du système informatique etc.

MAINTENIR UN CADRE DE VIE INSTITUTIONNEL APPAISÉ

- **Garantir un suivi et un accompagnement des ressources humaines juste et de qualité**
 - Formaliser les fiches de postes propres au DITEP de Gerland
 - Finaliser les recrutements des postes encore vacants
 - Anticiper les départs des fins de CDD, principalement celui de médecin pédopsychiatre
 - Préparer la fin et la suite de l'Accompagnement institutionnel
 - Valoriser les compétences de chacun quelle que soit son expérience ou son ancienneté professionnelle
- **Faire participer les familles, les jeunes, les professionnels et les partenaires**
 - Ré instituer des temps de vie collectifs : fêtes de fin d'année, réunions d'informations, CVS, tables rondes, formations, etc.
 - Participer au centenaire de l'association des PEP

FORMATIONS ET SITE QUALIFIANT

- Valoriser les apprentissages et acquisitions de compétences dans les classes et les ateliers
- Favoriser les formations collectives pour les professionnels
- Améliorer le suivi des apprentis/ stagiaires par les référents tuteurs de différentes catégories professionnelles

DÉVELOPPER LES MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT ET GARANTIR LA CONTINUITÉ DE PARCOURS AU SEIN DU DISPOSITIF

SUIVI DE PROJET ET COORDINATION INTER-SERVICES

- Améliorer l'organisation des réunions
- Créer des espaces d'articulation entre les équipes et différentes modalités d'accueil du DITEP
- Réviser la mise en œuvre de l'élaboration, du suivi et la référence du PPA du jeune
- Développer la qualité des écrits professionnels
- Confirmer le travail partenarial

DÉMARCHE ET SUIVI QUALITÉ

- Se préparer à la prochaine évaluation externe de 2025
- Constituer un comité de suivi de veille à la Qualité du travail

LISTE DES RÉDACTEURS

Pour la première fois, les Adjointes de direction de l'accueil de jour ont contribué à l'exercice d'écriture de ce rapport d'activité, avec également celles et ceux qui ont contribué en partageant leurs notes, commentaires et recensements de données. Un grand merci à eux.

Un merci particulier à M. RODOT et M. LAVOISIER pour leur soutien sans faille et leur engagement auprès des professionnels.

EQUIPE DE DIRECTION

M. LAVOISIER Patrick, Directeur de secteur DITEP
Mme GUILLOT Delphine, Directrice du DITEP de Gerland – Maria Dubost
M. RODOT Didier, Adjoint de direction au SESSAD Gerland et service I.S.A.
M. EL KHADRAOUI Ahmed, Adjoint de direction Cycle 1 interne/UEE
Mme DENAUD Marine, Ajointe direction Cycle 2 interne/UEE et Villa
M. DE PRINS Cédric, Adjoint de direction Scolarités partagées et Ateliers

COORDONNATEUR PEDAGOGIQUE

M. PONCET Yohan, Coordonnateur pédagogique

THERAPEUTES

Dr SLAMA William, Médecin pédopsychiatre et psychiatre
Mme TRICAUD Marilou, Psychologue clinicienne

SECRETAIRE

Mme VARREL Claude, Secrétaire de direction

ANNEXES

—

CALENDRIER INSTITUTIONNEL

Janvier 2023		Février 2023		Mars 2023		Avril 2023		
	DITEP	Copil/RU/ form°		DITEP	Copil/RU/ form°		DITEP	Copil/RU/ form°
1	D		1	M		1	M	
2	L		2	J		2	J	
3	M		3	V		3	V	
4	M		4	S		4	S	
5	J		5	D		5	D	RU ETS secteur
6	V		6	L		6	L	Gp "suivi SECAFI"
7	S		7	M		7	M	(abs éq.dir, matin)
8	D		8	M		8	M	
9	L	RU instit° (8h-9h)	9	J		9	J	
10	M		10	V		10	V	
11	M		11	S		11	S	
12	J		12	D		12	D	
13	V		13	L		13	L	(dossier transfert)
14	S		14	M		14	M	(valid° B. projet DITEP)
15	D		15	M		15	M	
16	L		16	J		16	J	Accueil nvx salariés PEP69/ML (journée)
17	M		17	V		17	V	
18	M		18	S		18	S	Travaux de groupes - DITEP Gerland
19	J		19	D		19	D	
20	V		20	L	RU instit° (8h-9h)	20	L	(Bilan trimestriel)
21	S		21	M		21	M	CVS #2 (16h-17h30)
22	D		22	M	RU infos transfert Suède	22	M	Droit express° SESSA
23	L		23	J		23	J	
24	M		24	V		24	V	Copil Acpgt Instit°
25	M		25	S		25	S	
26	J		26	D		26	D	
27	V		27	L		27	L	
28	S		28	M	RU Instit° (matin) + Acpgt Instit° (AM)	28	M	Droit d'express° ITEP
29	D		29	M		29	M	
30	L		30	J		30	J	
31	M	(abs éq.dir, matin)				31	V	

Mai 2023			Juin 2023			Juillet 2023			Août 2023		
	DITEP	Copil/RU/ form°		DITEP	Copil/RU/ form°		DITEP	Copil/RU/ form°		DITEP	Copil/RU/ form°
1	L		1	J		1	S	Fête de fin d'année (jeunes et familles)	1	M	
2	M		2	V		2	D		2	M	
3	M		3	S		3	L	Transfert Suède (3 au 9)	3	J	
4	J		4	D		4	M		4	V	
5	V	Accueil nvx salariés Secteur DITEP (matin)	5	L		5	M		5	S	
6	S		6	M	Acpgt Inst° (AM)	6	J	Droit express° SESSAD	6	D	
7	D		7	M		7	V		7	L	
8	L		8	J	Droit d'express° ITEP	8	S	ETS secteur_ZéroBarrière	8	M	
9	M		9	V		9	D		9	M	
10	M		10	S		10	L	(abs éq.dir, journée)	10	J	
11	J		11	D		11	M	(abs cadres, matin)	11	V	Transfert C2-1 (11 au 13)
12	V		12	L		12	M	Gp "suivi SECAFI"	12	S	
13	S	Travaux d'équipe + "E-Enfance /parents "	13	M	CVS #3 (16h-17h30)	13	J	Bilan équipe/service	13	D	
14	D		14	M		14	V	Bilan équipe/service	14	L	
15	L	visite préalable Suède	15	J		15	S	Bilan équipe/service	15	M	
16	M	E-Enfance / Cycle 1	16	V		16	D	Bilan équipe/service	16	M	
17	M		17	S		17	L		17	J	
18	J		18	D		18	M		18	V	
19	V		19	L	(Bilan trimestriel)	19	M	Project° rentrée	19	S	
20	S		20	M		20	J	Project° rentrée	20	D	
21	D		21	M		21	V	Project° rentrée	21	L	
22	L		22	J		22	S	Project° rentrée	22	M	
23	M		23	V		23	D	Project° rentrée	23	M	
24	M		24	S		24	L		24	J	
25	J		25	D		25	M		25	V	
26	V		26	L		26	M		26	S	
27	S		27	M	(abs éq.dir, matin)	27	J		27	D	
28	D		28	M		28	V		28	L	
29	L		29	J		29	S		29	M	
30	M	(abs éq.dir, matin)	30	V		30	D		30	M	
31	M					31	L		31	J	

Septembre 2023			Octobre 2023			Novembre 2023			Décembre 2023				
	DITEP	Copil/RU/ form°		DITEP	Copil/RU/ form°		DITEP	Copil/RU/ form°		DITEP	Copil/RU/ form°		
1	V	APP Gps 1	1	D		1	M		1	V			
2	S		2	L	Gp suivi SECAFI	2	J		2	S			
3	D		3	M	Instance Régul°	3	V	"Gp Vinatiers"	3	D			
4	L		4	M		4	S		4	L	(Bilan trimestriel)		
5	M	Instance Régul°	5	J		5	D		5	M	Instance Régul°		
6	M	APP G1 thérap.	6	V	absce éq. Direct°	6	L	RU instit° (8h-9h)	6	M	Journées de l'AIRe		
7	J		7	S		7	M		7	J	Journées de l'AIRe		
8	V	APP Gps 2	8	D		8	M		8	V	Journées de l'AIRe		
9	S		9	L		9	J	Instance Régul°	9	S			
10	D		10	M	Acpgt Inst° (AM)	10	V		10	D			
11	L	APP Sessad	11	M		11	S		11	L			
12	M		12	J	Instance Régul°	J. nvx salariés PEP69	12	D		12	M	I. Régul°/"Gp Vinatiers" + D. express° SESSAD	
13	M		13	V			13	L		13	M		
14	J	Instance Régul°	14	S	1/2 Journée associative		14	M	Instance Régul°	CVS	14	J	Droit express° ITEP
15	V		15	D			15	M			15	V	
16	S		16	L			16	J			16	S	1/2 J. travaillée_ Rencontre familles
17	D		17	M			17	V			17	D	
18	L	Evasoft	18	M			18	S			18	L	
19	M	Instance Régul°	19	J	Instance Régul°		19	D			19	M	
20	M		20	V			20	L			20	M	
21	J	Evasoft	21	S			21	M		Form° "médiat° de gp	21	J	Instance Régul°
22	V	Evasoft	22	D			22	M			22	V	
23	S		23	L			23	J	Instance Régul°		23	S	
24	D		24	M			24	V		absce éq. Direct°	24	D	
25	L		25	M			25	S			25	L	
26	M	Evasoft	26	J	Instance Régul°		26	D			26	M	
27	M		27	V			27	L	(Valid° des transferts)		27	M	
28	J	Instance Régul°	28	S			28	M	I.Régul°+ COPIL "Acpgt I."+Gp F.postes EN		28	J	
29	V		29	D			29	M			29	V	
30	S		30	L			30	J			30	S	
31	M		31	M							31	D	

PLANNING DES RÉUNIONS HEBDOMADAIRES 2023-2024

	Lundi							Mardi		mercredi	Jeudi		Vendredi		
8h00	Coordo Cycle 2 interne // UEE	Coordo Sco.P. Cycle 2	Coordo Cycle 1 interne // UEE	Coordo Sco.P. Cycle 1	Réunion Unité Enseigt. // E.T.S. (1/2)	Réunion Educ. Spé. Cycles 1+2 (2/trim.)	Réunion institut* DITEP (retours congés)	Cycle 1 interne // UEE	Cycle 2 Sc. Partagée			Temps clinique Cycle 1	Temps clinique Cycle 2	APP Cycle 1 ou temps de prépa (en alternance 1/2 sem)	APP Cycle 2 ou temps de prépa (en alternance 1/2 sem)
9h00						Gp de T. I.S.A.	Groupe de travail 8h00 à 9h30	Groupe de travail 8h00 à 9h30							
9h30															
10h00															
10h30					Temps clinique ou APP (1/4 de 9h à 11h)	+ temps clinique (1/4 de 10h à 11h)									
11H															
11H30															
12h															
12h30															
13h00															
13h30															
14h00															
14h30															
15h00															
15h30															
16h00															
16h15	ISP Cycle 2 16h15-17h15 (Interne/ ScoP)														
16h30															
17h00															
17h15															
17h30															
17h45															
18h00															
Cycle I	Cycle I - interne							Sur les mercredis : activités en transversal pour les jeunes							
Cycle I	Cycle I - Scolarité partagée														
Cycle II	Cycle II - interne							Manques actuels pour améliorer la cohérence de parcours des jeunes et le suivi de projets institutionnels:							
Cycle II	Cycle II - Scolarité partagée							- Sujets institutionnels et travaux d'élaboration collective (ex: références, CQP, accueil, projet DITEP, Copil XYZ, J. portes ouvertes etc.)							
Villa								- Commission de suivi de parcours au sein du dispositif / Admissions DITEP							
Autre gp	Direction // cadres														
	Equipe thérapeutique														
	SESSAD														
	I.S.A.														